EMULSIFIABLE CONCENTRATE POST-EMERGENCE HERBICIDE HERBICIDE CONCENTRÉ ÉMULSIFIABLE DE POSTLEVÉE

POST-EMERGENCE HERBICIDE FOR CONTROL OF GRASSES IN SEEDLING ALFALFA, PIGEON PEA, LEGUME VEGETABLES (SUCCULENT OR DRIED), EDAMAME, HIGHBUSH BLUEBERRY, CANOLA, BASIL, CORIANDER, DILL, CARAWAY, FENUGREEK, CRANBERRY, FLAX (including low linolenic acid varieties), ORIENTAL (BROWN) MUSTARD (condiment and oilseed types), *BRASSICA CARINATA*, YELLOW MUSTARD, DRY BULB ONION, DRY BULB SHALLOT, GARLIC, GREEN ONION, LEEK, POTATO, PRAIRIE CARNATION, SAFFLOWER, SOYBEAN, SPINACH, SUNFLOWER, GARDEN (TABLE) BEET, PARSNIP, CARROT, RADISH, CELERIAC, RUTABAGA, CHERRY (tart and sweet), CERTAIN HERBS, SPICES, HOPS, CHINESE CABBAGE (NAPA), CELERY and BUCKWHEAT. / HERBICIDE DE POSTLEVÉE POUR LA SUPPRESSION DES GRAMINÉES DANS LES SEMIS DE LUZERNE, LE POIS CAJAN, LES GRAINES VERTES OU SÈCHES DE LÉGUMINEUSES, L'EDAMAME, LES BLEUETS EN CORYMBE, LE CANOLA, LE BASILIC, LA CORIANDRE, L'ANETH, LE CARVI COMMUN, LE FENUGREC, LA CANNEBERGE, LE LIN (y compris les variétés à basse teneur en acide linolénique), LA MOUTARDE JONCÉE (types condimentaire et à graine oléagineuse), LE *BRASSICA CARINATA*, LA MOUTARDE JAUNE, LES OIGNONS SECS, LES BULBE D'ÉCHALOTES SÈCHES, L'AIL, L'OIGNON VERT, LE POIREAU, LA POMME DE TERRE, LE PRAIRIE CARNATION (SAPONAIRE DES VACHES), LE CARTHAME, LE SOJA, L'ÉPINARD, LE TOURNESOL, LA BETTERAVE POTAGÈRE (DE TABLE), LE PANAIS, LA CAROTTE, LE RADIS, LE RUTABAGA, LE CÉLERI-RAVE, LA CERISE (DOUCE ET ACIDE), CERTAINES FINES HERBES, LES ÉPICES, LE HOUBLON, LE CHOU CHINOIS, LE CÉLERI ET LE SARRASIN.

COMMERCIAL (AGRICULTURAL) / COMMERCIAL (AGRICOLE)

REGISTRATION NO. 34250 / N° D'HOMOLOGATION 34250
PEST CONTROL PRODUCTS ACT / LOI SUR LES PRODUITS ANTIPARASITAIRES

WARNING: EYE and SKIN IRRITANT AVERTISSEMENT: IRRITANT POUR LES YEUX et LA PEAU

KEEP OUT OF REACH OF CHILDREN / GARDER HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS

READ THE LABEL AND ATTACHED BOOKLET BEFORE USING / LIRE L'ÉTIQUETTE ET LE LIVRET CI-JOINT AVANT L'EMPLOI

For Product Use Information Call: 1-800-438-6071 / Renseignements sur le produit : 1-800-438-6071

FOR CHEMICAL EMERGENCY: spill, leak, fire, exposure, or accident call CHEMTREC 1-800-424-9300. POUR TOUTE AIDE D'URGENCE CHIMIQUE (déversement, fuite, incendie, exposition ou accident), appeler CHEMTREC au 1 800 424-9300.

Net Contents: (250 mL - 1000 Litres) / Contenu Net: (250 mL à 1000 Litres)





GENERAL INFORMATION:

SELECT® 1EC Herbicide is a selective, post-emergence herbicide for control of grasses in seedling alfalfa, pigeon pea, legume vegetables (succulent or dried), edamame, highbush blueberry, canola, basil, coriander, dill, caraway, fenugreek, cranberry, flax (including low linolenic acid varieties), oriental (brown) mustard (condiment and oilseed types), *Brassica carinata*, yellow mustard, dry bulb onion, dry bulb shallot, garlic, green onion, leek, potato, prairie carnation, safflower, soybean, spinach, sunflower, garden (table) beet, parsnip, carrot, radish, celeriac, rutabaga, cherry (tart and sweet), certain herbs, spices, hops, Chinese cabbage (napa), celery and buckwheat.

SELECT 1EC Herbicide does not require the addition of a surfactant.

SELECT 1EC Herbicide is a systemic herbicide which is translocated from the treated foliage to the growing points of the leaves, shoots and roots. Uptake into the plant is primarily through its leaves. Thorough coverage of the foliage is important for consistent grass control. Susceptible grasses that are actively growing will undergo a burn-back and colour change after treatment. Leaf foliage will first change from green to yellowish, then purplish and finally brown colour. The time required for complete control is normally 7 to 21 days following treatment, depending on growing conditions and crop competition.

PRECAUTIONS:

KEEP OUT OF REACH OF CHILDREN. CAUSES SKIN IRRITATION. Do not get on skin. Avoid contact with skin, eyes and clothing. Wash concentrate from skin or eyes immediately. Do not inhale fumes. Avoid breathing vapours or spray mist. After use, wash hands and other exposed skin. When using, do not eat, drink or smoke. Remove and launder contaminated clothing separately from household laundry before reuse.

When handling the concentrate, mixing, loading or during cleanup and repair, wear goggles or face shield, rubber apron, chemical-resistant gloves, rubber boots, long-sleeved shirt and long-legged pants. Wear coveralls over long-sleeved shirt and long pants, socks, rubber boots and chemical-resistant gloves during spraying or application. Gloves are not required during application within a closed cab or cockpit. In addition, for hand-held application equipment, including backpack sprayer, wear chemical-resistant gloves during application. Apply only to agricultural crops when the potential for drift to areas of human habitation and areas of human activity such as houses, cottages, schools and recreational areas is minimal. Take into consideration wind speed, wind direction, temperature inversions, application equipment and sprayer settings.

DO NOT enter or allow worker entry into treated areas during the restricted-entry interval (REI) of 12 hours.

ENVIRONMENTAL PRECAUTIONS:

TOXIC to aquatic organisms and non-target terrestrial plants. Observe spray buffer zones specified under **DIRECTIONS FOR USE**.

Toxic to certain beneficial arthropods (which may include predatory and parasitic insects, spiders, and mites). Minimize spray drift to reduce harmful effects on beneficial arthropods in habitats next to the application site such as hedgerows and woodland. To reduce runoff from treated areas into aquatic habitats avoid application to areas with a moderate to steep slope, compacted soil, or clay.

Avoid application when heavy rain is forecast.

Contamination of aquatic areas as a result of runoff may be reduced by including a vegetative filter strip between the treated area and the edge of the water body. This product demonstrates the properties and characteristics associated with chemicals detected in groundwater. The use of this product in areas where soils are permeable, particularly where the water table is shallow, may result in groundwater contamination.

This product contains aromatic petroleum distillates that are toxic to aquatic organisms.

FIRST AID:

If swallowed: Call a poison control centre or doctor immediately for treatment advice. Do not induce vomiting unless told to do so by a poison control centre or doctor. Do **not** give any liquid to the person. Do not give anything by mouth to an unconscious person.

If on skin or clothing: Take off contaminated clothing. Rinse skin immediately with plenty of water for 15 - 20 minutes. Call a poison control centre or doctor for treatment advice.

If in eyes: Hold eye open and rinse slowly and gently with water for 15 - 20 minutes. Remove contact lenses, if present, after the first 5 minutes, then continue rinsing eye. Call a poison control centre or doctor for treatment advice.

If inhaled: Move person to fresh air. If person is not breathing, call 911 or an ambulance, then give artificial respiration, preferably by mouth-to-mouth, if possible. Call a poison control centre or doctor for further treatment advice.

Take container, label or product name and Pest Control Product Registration Number with you when seeking medical attention.

TOXICOLOGICAL INFORMATION: Treat symptomatically. This product contains petroleum distillates. Vomiting may cause aspiration pneumonia. Danger from lung aspiration of petroleum based solvents must be weighed against toxicity when considering emptying stomach.

STORAGE AND DISPOSAL

STORAGE: To prevent contamination, store this product away from food or feed.

DISPOSAL:

RECYCLABLE CONTAINER DISPOSAL: Do not reuse this container for any purpose. This is a recyclable container, and is to be disposed of at a container collection site. Contact your local distributor/dealer or municipality for the location of the nearest collection site. Before taking the container to the collection site:

- Triple- or pressure-rinse the empty container. Add the rinsings to the spray mixture in the tank.
- 2. Make the empty, rinsed container unsuitable for further use.

If there is no container collection site in your area, dispose of the container in accordance with provincial requirements.

DISPOSAL OF UNUSED, UNWANTED PRODUCT: For information on disposal of unused, unwanted product, contact the manufacturer or the provincial regulatory agency. Contact the manufacturer and the provincial regulatory agency in case of a spill, and for clean-up of spills.

DIRECTIONS FOR USE:

SELECT 1EC Herbicide is to be used only on seedling alfalfa, pigeon pea, legume vegetables (succulent or dried), edamame, highbush blueberry, canola, basil, coriander, dill, caraway, fenugreek, cranberry, flax (including low linolenic acid varieties), oriental (brown) mustard (condiment and oilseed types), *Brassica carinata*, yellow mustard, dry bulb onion, dry bulb shallot, garlic, green onions, leeks, potato, prairie carnation, safflower, soybean, spinach, sunflower, garden (table) beet, parsnip, carrot, radish, celeriac, rutabaga, cherry (tart and sweet), certain herbs, spices, hops, Chinese cabbage (napa), celery and buckwheat.

Not for use in greenhouses.

A 30-day plant-back interval should be observed for all unlabelled crops. As this product is not registered for the control of pests in aquatic systems, DO NOT use to control aquatic pests.

DO NOT contaminate irrigation or drinking water supplies or aquatic habitats by cleaning of equipment or disposal of wastes.

APPLICATION INSTRUCTIONS

TIME OF APPLICATION:

Apply SELECT 1EC Herbicide when annual grasses and volunteer cereals are in the 2 to 6 leaf stage as specified under **APPLICATION RATES OF SELECT 1EC HERBICIDE**. Most effective control is achieved when application is made prior to tillering when grasses are small and actively growing.

SELECT 1EC Herbicide will be less effective when plants are stressed by lack of moisture, excessive moisture, low-temperature and/or very low relative humidity. Regrowth by tillering may occur if application is made under any of the above stress conditions. In wide row crops, where the canopy may be slow to close, cultivation may be necessary to control grasses that emerge after treatment.

For suppression or control of quackgrass, apply SELECT 1EC Herbicide when the quackgrass is in the 2 to 6 leaf stage and 6 to 15 cm in height. Most effective results are achieved when application is made at the 3 to 5 leaf stage, when the canopy is uniform and actively growing.

For chickpea, apply SELECT 1EC Herbicide post-emergence, when chickpea reaches the 9 node stage (18 cm height maximum) at a maximum of one application per year.

For dill and fenugreek, apply SELECT 1EC Herbicide post-emergence, when dill or fenugreek is in the 3 to 5 leaf stage at a maximum of one application per year. For coriander, or prairie carnation, apply SELECT 1EC Herbicide post-emergence, when coriander or prairie carnation is in the 2 to 5 leaf stage. A maximum of one application may be made per year.

For safflower, apply SELECT 1EC Herbicide post-emergence, when safflower is in the 6 to 8 leaf stage at a maximum of one application per year.

Cranberry is tolerant to SELECT 1EC Herbicide at all stages of growth, however, do not apply SELECT 1EC Herbicide between the hook stage and full fruit set. For dry bulb onion, dry bulb shallot and garlic, apply SELECT 1EC Herbicide postemergence, when crops are in the 1 to 4 leaf stage.

For green onion, apply SELECT 1EC Herbicide post-emergence, when crop is in the 2 - 3 leaf stage.

For leek, apply SELECT 1EC Herbicide post-emergent at least 2 weeks after transplanting when crop is well established and has produced one new fully expanded leaf.

Apply SELECT 1EC Herbicide only to established sweet and tart cherry trees. The pre-harvest interval outlined in the **CROP RECOMMENDATIONS** table must be followed to avoid excessive crop residues.

All other labelled crops are tolerant to SELECT 1EC Herbicide at all stages of growth. However, the pre-harvest interval outlined in the **CROP RECOMMENDATIONS** table must be followed to avoid excessive crop residues.

APPLICATION RATES OF SELECT 1EC HERBICIDE:

Rates of use are given below to control various grass species. Refer to crop section for the maximum use rate on each crop.

Grass Species	Leaf Stage	Application Rate of SELECT 1EC Herbicide
*Foxtail (green and yellow) Volunteer cereals (wheat, barley, oats) Wild oat	2 to 4	*0.25 L/ha
Barnyard grass Fall panicum Proso millet Volunteer canary grass Volunteer corn Witchgrass	2 to 6	0.25 L/ha
Barnyard grass Fall panicum Foxtail barley Foxtail (green and yellow) Japanese brome Large crabgrass Persian darnel Proso millet Quackgrass (suppression) Smooth crabgrass Volunteer barley Volunteer canary grass Volunteer corn Volunteer oat Volunteer wheat Wild oat Witchgrass Yellow foxtail	2 to 6	0.38 L/ha
Quackgrass (control**)	2 to 6	0.75 L/ha
Annual bluegrass (suppression)	2 to 6	0.75 L/ha
Foxtail barley** Japanese brome**	2 to 6 leaf maximum 3 tillers	0.75 L/ha

- *SELECT 1EC Herbicide applied at 0.25 L/ha for the control of weeds listed in this section of the table should only be applied under the following conditions:
- Good crop stand
- Early application (as in above table, prior to tillering)
- Do not tank-mix with other pesticides
- Do not apply to volunteer winter cereals
- Light to moderate weed infestation
- · Adequate moisture and fertility
- Absence of stress, good growing conditions

If any one of the above conditions are not present at the time of application, use $0.38\,L/ha$ rate of SELECT 1EC Herbicide.

** For adequate control, use a minimum spray volume of 100 L/ha.

CROP RECOMMENDATIONS:

Crops	Maximum Application Rate of SELECT 1EC Herbicide	Application Method ⁷	Pre-Harvest Interval
Seedling Alfalfa	0.75 L/ha	Ground application only	30 days
Pigeon Pea ^{1,2}	0.38 L/ha	Ground and aerial application	75 days
Edamame and Edible-podded Legume Vegetables (Crop subgroup 6A): Bean (Phaseolus spp.) (includes runner bean, snap bean, wax bean), Bean (Vigna spp.) (includes asparagus bean, Chinese longbean, moth bean, yardlong bean), Jackbean (Canavalia ensiformis), Pea (Pisum spp.) (includes dwarf pea, edible-pod pea, snow pea, sugar snap pea), Sword bean (Canavalia gladiata) Succulent Shelled Peas and Beans (Crop subgroup 6B) (except pigeon pea): Bean (Phaseolus spp.) (includes lima bean, green bean), Bean (Vigna spp.) (includes blackeyed pea, cowpea, southern pea), Broad bean (fava bean) (Vicia faba), Pea (Pisum spp.) (includes English pea, garden pea, green pea)	0.38 L/ha	Ground application only	21 days
Dried Shelled Pea and Bean (Crop subgroup 6C) (except soybean, field pea, lentils, pigeon pea) including: Bean (Lupinus spp.) (includes grain lupin, sweet lupin, white lupin, white sweet lupin); Bean (Phaseolus spp.) (includes field bean, kidney bean, lima bean, navy bean, pinto bean, tepary bean); Bean (Vigna spp.) (includes adzuki bean, blackeyed pea, catjang, cowpea, crowder pea, moth bean, mung bean, rice bean, southern pea, urd bean); Broad bean (fava bean) (Vicia faba); Chickpea (garbanzo bean) (Cicer arietinum); Guar (Cyamopsis tetragonoloba); Lablab bean (hyacinth bean) (Lablab purpureus) ^{1,2}	0.38 L/ha	Ground and aerial application	60 days
Caraway, Coriander (cilantro) ^{1,5}	0.75 L/ha	Ground application only	60 days for seed 30 days for leaves
Angelica; balm (lemon balm); basil; borage; burnet; chamomile; catnip; chervil; clary; costmary; culantro (leaf); horehound; hyssop; lavender; lovage; marigold; marjoram (includes sweet or annual marjoram, wild marjoram or oregano and pot marjoram); nasturtium; parsley (dried); pennyroyal; rosemary; rue; sage; summer and winter savory; sweet bay (bay leaf); tansy; tarragon; thyme; wintergreen; woodruff; and wormwood ^{1,2,4,5}	0.38 L/ha	Ground application only	30 days
Anise (anise seed); caraway (black); celery seed; culantro (seed); cumin; fennel [common and Florence (seed)]; juniper berry; lovage (seed); mustard (seed); poppy (seed); and Saffron ^{1,2,4,5}	0.38 L/ha	Ground application only	60 days
Cherry (sweet and tart) ^{1,5,8} (established trees)	0.75 L/ha	Ground application only	14 days
Buckwheat ^{1,5,7}	0.38 L/ha	Ground and aerial application	60 days
Highbush blueberry ^{1,4,5}	0.75 L/ha	Ground application only	14 days
Canola	0.75 L/ha	Ground and aerial application	60 days
Carrot, Celeriac, Garden (table) beet, Parsnip Radish, Rutabaga ^{3,5}	0.75 L/ha	Ground application only	30 days
Cranberry ^{1,2,5}	0.75 L/ha	Ground application only	30 days
Chive, Celery, Chinese Cabbage (napa) ^{1,5}	0.75 L/ha	Ground application only	30 days
Dill1,5	0.75 L/ha	Ground application only	30 days (dillweed leaves) 40 days (dill seed)

CROP RECOMMENDATIONS: (continued)

Crops	Maximum Application Rate of SELECT 1EC Herbicide	Application Method ⁷	Pre-Harvest Interval
Flax (including low linolenic acid varieties)	0.75 L/ha	Ground and aerial application	60 days
Fenugreek ^{1,3,5}	0.75 L/ha	Ground application only	30 days (leaf and seed)
Field Pea	0.75 L/ha	Ground and aerial application	75 days
Hops ^{1,4,5}	0.75 L/ha	Ground application only	21 days
Lentils	0.75 L/ha	Ground and aerial application	60 days
Oriental (Brown) Mustard (condiment and oilseed types)	0.75 L/ha	Ground and aerial application	60 days
Yellow Mustard	0.75 L/ha	Ground and aerial application	60 days
Brassica carinata	0.75 L/ha	Ground and aerial application	60 days
Dry Bulb Onion, Dry Bulb Shallot and Garlic ^{1,5}	0.75 L/ha	Ground application only	45 days
Green Onion ^{1,5}	0.75 L/ha	Ground application only	14 days
Leek ^{1,5}	0.75 L/ha	Ground application only	14 days
Potato	0.75 L/ha	Ground and aerial application	60 days
Prairie Carnation ^{1,5,6}	0.38 L/ha	Ground application only	N/A
Safflower ^{1,5}	0.75 L/ha	Ground application only	70 days
Soybean	0.75 L/ha	Ground and aerial application	75 days
Spinach ^{3,5}	0.38 L/ha	Ground application only	14 days
Sunflower	0.75 L/ha	Ground and aerial application	72 days

- 1. Apply a maximum of one application per year.
- 2. NOTE: Varieties of this crop or crops in this crop group may vary in their tolerance to herbicides, including SELECT 1EC Herbicide. Since not all crops or crop varieties have been tested for tolerance to SELECT 1EC Herbicide, first use of SELECT 1EC Herbicide should be limited to a small area of each crop or variety to confirm tolerance prior to adoption as a general field practice. Additionally, consult your supplier for information on the tolerance of specific varieties to SELECT 1EC Herbicide.
- 3. Apply a maximum of two applications per year. If repeat application is required, allow at least 14 days between first and second application.
- 4. Apply SELECT 1EC Herbicide as a broadcast spray directed to the ground.
- 5. Refer to section "MINOR USES" in this label for additional use instructions.
- 6. Do not harvest treated prairie carnations for human consumption.
- 7. SPRAY VOLUME FOR AERIAL APPLICATION: Apply in 28 to 55 L/ha. Increase spray volumes up to 100L/ha as grass or crop foliage becomes dense.
- 8. Do not apply SELECT 1EC Herbicide directly over the top of the sweet and tart cherry trees. Direct the spray at the base of the tree where grassy weeds are growing. If SELECT 1EC Herbicide is improperly applied, crop injury can occur.

TANK-MIXES:

For broader spectrum of weed control, SELECT 1EC Herbicide may be mixed with one of the herbicides listed in this section. When tank mixes are permitted, read and observe all label directions including rates and restrictions for each product used in the tank mix. Follow the more stringent label precautionary measures for mixing, loading and applying as stated on both product labels.

When applied according to label directions, tank mixes control weeds listed on the SELECT 1EC Herbicide when applied alone, plus weeds listed on the tank mix partners label. Refer to the SELECT 1EC Herbicide and tank mix partner labels for a list of weeds and staging. If broadleaf weeds and grass weeds are not in the recommended treatment growth stage at the same time during application, then separate applications should be made. Do not apply tank mixes to plants under stress.

TANK MIXES

	SELECT 1EC	TANK MIX PAR	TNER	
CROP	HERBICIDE RATE	PARTNER	RATE	REMARKS
	0.126 L/ha	LIBERTY 150SN Herbicide or INTERLINE Herbicide	2.67 or 4.0 L/ha	 Apply to glufosinate ammonium tolerant canola varieties (varieties or hybrids labelled LibertyLink). Ground application in a minimum of 110 L/ha spray volume. Aerial application in a minimum of 55 L/ha spray volume at a pressure of 300 kPa. Canola growth stage from cotyledon up to early bolting. Apply when wild oat, volunteer wheat and green foxtail are in the 1 to 5 leaf stage.
CANOLA (glufosinate ammonium tolerant)	0.38 L/ha	(Prairie Provinces and Interior of British Columbia including Peace River region ONLY)	3.33 or 4.0 L/ha	 Apply to glufosinate ammonium tolerant canola varieties (varieties or hybrids labelled LibertyLink). Ground application in a minimum of 110 L/ha spray volume. Aerial application in a minimum of 55 L/ha spray volume at a pressure of 300 kPa. Canola growth stage from cotyledon up to early bolting. Weeds include foxtail barley at 1 to 4 leaf stage with a maximum 2 tillers and spring germinated Japanese and downy brome at 1 to 6 leaf stage up to the emergence of the 1st tiller as well as weeds listed on both tank-mix partner labels.
	0.126, 0.25 or 0.38 L/ha	FACET L + LIBERTY 150SN Herbicide or INTERLINE Herbicide (Prairie Provinces and Interior of British Columbia including Peace River region ONLY)	0.28 L/ha + 3.33 L/ha	 Apply to glufosinate ammonium tolerant canola varieties (varieties or hybrids labelled LibertyLink). Ground application in a minimum of 100 L/ha spray volume. Canola growth stage from 2 to 6 leaf. Tank mix is for enhanced and more consistent control of cleavers and annual grasses.
	0.126 L/ha	LIBERTY 200SN Herbicide (Eastern Canada and British Columbia ONLY)	2.0 to 2.5 L/ha	 Apply to glufosinate ammonium tolerant canola varieties (varieties or hybrids labelled LibertyLink). Ground application in a minimum of 110 L/ha spray volume. Canola growth stage from cotyledon up to early bolting. Apply when wild oat, volunteer wheat, volunteer oat and green foxtail are in the 1 to 5 leaf stage.
CANOLA	0.38 L/ha	LONTREL 360 Herbicide, LONTREL XC Herbicide, or LONTREL 72 Herbicide	0.42 to 0.83 L/ha, 0.25 to 0.5 L/ha, or 210 to 415 g/ha	 Including all types of canola. Ground application in a minimum of 100 L/ha spray volume. Canola growth stage from 2 to 6 leaf. Canada thistle¹ should be between rosette to pre-bud stage. For season-long control of wild buckwheat use 0.56 L/ha of LONTREL 360 Herbicide.
		MUSTER Herbicide	20 to 30 g/ha	 Including all types of canola. Ground application in a minimum of 100 L/ha spray volume. Canola growth stage from 2 leaf to the beginning of bolting.

TANK MIXES (continued)

	SELECT 1EC	TANK MIX PARTNER		
CROP	HERBICIDE RATE	PARTNER	RATE	REMARKS
	0.20 to	A herbicide containing ONLY bromoxynil + MCPA (e.g., Buctril M)	280 g ae/ha + 280 g ae/ha (e.g., Buctril M at 1 L/ha)	 Including low linolenic acid varieties of flax. Ground application in 55 to 100 L/ha spray volume. Flax growth stage from 5 cm plant height to bud (ideal stage is 5 to 10 cm in height).
FLAX	0.38 to 0.75 L/ha	MCPA ESTER Herbicide	Refer to Label for MCPA Ester	 EXCLUDING low linolenic acid varieties of flax. Ground application in a minimum of 100 L/ha spray volume. Aerial application in a minimum of 30 L/ha spray volume at 235 kPa. Flax growth stage 5 cm plant height up to bud stage. Do not apply after the early bud stage.
	0.38 L/ha	CURTAIL M Herbicide	1.5 to 2 L/ha	 Including low linolenic acid varieties of flax. Ground application in a minimum of 100 L/ha spray volume. Flax growth stage from 5 to 15 cm plant height. Canada thistle should be between 10 cm and the pre-bud stage.
	U.SO L/IIA	LONTREL 360 Herbicide, LONTREL XC Herbicide, or LONTREL 72 Herbicide	0.56 to 0.83 L/ha, 0.34 to 0.5 L/ha, or 280 to 415 g/ha	 Including low linolenic acid varieties of flax. Ground application in a minimum of 100 L/ha spray volume. Flax growth stage 5 to 10 cm plant height. Canada thistle¹ should be between rosette to pre-bud stage.
PEA	0.38 L/ha	A herbicide containing ONLY imazethapyr (e.g., Pursuit 240)	50.4 g ai/ha (e.g., Pursuit 240 at 0.21 L/ha)	- Ground application in a minimum of 100 L/ha spray volume. - Field pea growth stage up to the sixth (6th) trifoliate.
SOYBEAN (glyphosate tolerant)	0.38 L/ha	A herbicide containing ONLY GLYPHOSATE (e.g., ROUNDUP WEATHERMAX with TRANSORB 2 TECHNOLOGY LIQUID Herbicide)	900 to 1800 g ae/ha (e.g., Roundup Weathermax 540 g/L at 1.67 to 3.33 L/ha)	 Apply to glyphosate tolerant soybean. Tank mix with glyphosate products registered for use on glyphosate tolerant soybean. Ground application in a minimum of 100 L/ha spray volume. Soybean growth stage 1st trifoliate up to flowering.

¹ Canada thistle:

- 0.42 L LONTREL 360 Herbicide/ha, 0.25 L LONTREL XC Herbicide/ha, or 210 g LONTREL 72 Herbicide/ha: top growth control for 6 to 8 weeks
- 0.56 L LONTREL 360 Herbicide/ha, 0.34 L LONTREL XC Herbicide/ha, or 280 g LONTREL 72 Herbicide/ha: season-long control
- 0.83 L LONTREL 360 Herbicide/ha, 0.5 L LONTREL XC Herbicide/ha, or 415 g LONTREL 72 Herbicide/ha: control into following year

MIXING INSTRUCTIONS:

- 1. Thoroughly clean the sprayer by flushing the system with water containing detergent.
- 2. Fill clean spray tank half full with clean water. Start the agitation system.
- 3. Add the required amount of the tank mix partner. When tank mixing FACET L, add FACET L first, agitate and then added the correct amount of LIBERTY 150SN Herbicide or INTERLINE Herbicide. Continue to agitate.
- 4. Add the correct amount of SELECT 1EC Herbicide along with the remaining amount of water necessary to fill the spray tank.
- 5. Continue to agitate or run the by-pass system and spray out immediately.
- 6. After any break in the spraying operation, agitate thoroughly before spraying again. Check inside the tank to ensure that sprayer agitation is sufficient to re-mix the spray materials. Do not allow the mixture to sit overnight. In the case of tank mixtures, settling may occur if agitation is not continuous.
- 7. If an oil film starts to build up in the tank, drain and clean the tank with a strong detergent solution.
- 8. Immediately after use, thoroughly clean the sprayer by flushing the system with clean water containing detergent.

CROP RECOMMENDATIONS (USER REQUESTED MINOR USE LABEL EXPANSION CROPS)

DIRECTIONS FOR USE

The **DIRECTIONS FOR USE** for the uses described in this section of the label were developed by persons other than UPL AgroSolutions under the User Requested Minor Use Label Expansion program. For these uses, UPL AgroSolutions has not fully assessed performance (efficacy) and/or crop tolerance (phytotoxicity) under all environmental conditions or for all crop varieties when used in accordance with the label. The user should test the product on a small area first, under local conditions and using standard practices, to confirm the product is suitable for widespread application.

USER REQUESTED MINOR USE LABEL EXPANSION CROPS

CROP	Weeds Controlled	SELECT 1EC Herbicide	Remarks
PRAIRIE CARNATION	Annual weeds listed on SELECT 1EC Herbicide label. Refer to weed/rate chart in this label.	0.38 L/ha	TIME OF APPLICATION: Apply SELECT 1EC Herbicide post-emergence of weeds and crop. Apply a maximum of one application per year using ground equipment. Apply in a minimum spray volume of 110 L/ha. Do not harvest treated prairie carnations for human consumption. Ground application only.
Edamame, Edible-podded Legume Vegetables (Crop subgroup 6A): Bean (Phaseolus spp.) (includes runner bean, snap bean, wax bean), Bean (Vigna spp.) (includes asparagus bean, Chinese longbean, moth bean, yardlong bean), Jackbean (Canavalia ensiformis), Pea (Pisum spp.) (includes dwarf pea, edible-pod pea, snow pea, sugar snap pea), Sword bean (Canavalia gladiata) Succulent Shelled Peas and Beans (Crop subgroup 6B): Bean (Phaseolus spp.) (includes lima bean, green bean), Bean (Vigna spp.) (includes blackeyed pea, cowpea, southern pea), Broad bean (fava bean) (Vicia faba), Pea (Pisum spp.) (includes English pea, garden pea, green pea), Pigeon pea (Cajanus cajan)	Labelled grass weeds. Refer to weed/rate chart in this label.	0.38 L/ha	TIME OF APPLICATION: Apply SELECT 1EC Herbicide post-emergence of weeds and crop. Apply a maximum of one application per year using ground equipment. Apply in a minimum spray volume of 110 L/ha. Observe a PHI of 21 days. Ground application only.
BUCKWHEAT ¹	Labelled grassy weeds. Refer to weed/rate chart in this label.	0.38 L/ha	TIME OF APPLICATION: Apply SELECT 1EC Herbicide post-emergence of weeds and crop. Apply a maximum of one application per year using ground or aerial equipment. Apply in a minimum spray volume of 100 L/ha for ground application. Apply in a minimum spray volume of 28 - 55 for aerial application. Increase to 100 L/ha if grass or crop foliage becomes dense. Observe a PHI of 60 days.
CHERRY (SWEET AND TART) (established trees)	Labelled grass weeds. Refer to weed/rate chart in this label.	0.38 - 0.75 L/ha	TIME OF APPLICATION: Apply SELECT 1EC Herbicide to established sweet and tart cherry trees, post-emergence of weeds. Do not apply SELECT 1EC Herbicide directly over the top of the trees. Direct the spray at the base of the tree where grassy weeds are growing. If SELECT 1EC Herbicide is improperly applied, crop injury can occur. Apply a maximum of one application per year using ground equipment. Apply in a minimum spray volume of 100 L/ha. Observe a PHI of 14 days. Ground application only.
HIGHBUSH BLUEBERRY	Labelled grass weeds. Refer to weed/rate chart in this label.	0.38 - 0.75 L/ha	TIME OF APPLICATION: Apply SELECT 1EC Herbicide post-emergence of weeds and crop. Apply a maximum of one application per year, using ground equipment. Apply as a broadcast spray directed to the ground. Apply in a minimum spray volume of 100 L/ha. Observe a PHI of 14 days. Ground application only.
CORIANDER, (Cilantro), CARAWAY	Labelled grass weeds. Refer to weed/rate chart in this label.	0.38 - 0.75 L/ha	TIME OF APPLICATION: Apply SELECT 1EC Herbicide post-emergent when the crop is in the 2 to 5 leaf stage. Apply a maximum of one application per year, using ground equipment. Observe a PHI of 30 days for leaves and 60 days for seed. Ground application only.

USER REQUESTED MINOR USE LABEL EXPANSION CROPS (continued)

CROP	Weeds Controlled	SELECT 1EC Herbicide	Remarks
DILL	Labelled grass weeds. Refer to weed/rate chart on this label.	0.38 - 0.75 L/ha	TIME OF APPLICATION: Apply SELECT 1EC Herbicide post-emergence of weeds and crop when dill is in the 3 - 5 leaf stage. Apply a maximum of one application per year using ground equipment. Apply a minimum spray volume of 100 L/ha. Observe a PHI of 30 days for dillweed leaves and a PHI of 40 days for dill seed. Ground application only.
CHIVE	Labelled grass weeds. Refer to weed/rate chart in this label.	0.38 - 0.75 L/ha	TIME OF APPLICATION: Apply a maximum of one application per year, post-emergent using ground equipment. Apply in a minimum spray volume of 110 L/ha. Observe a PHI of 30 days. Ground application only.
Angelica; balm (lemon balm); basil; borage; burnet; chamomile; catnip; chervil; clary; costmary; culantro (leaf); horehound; hyssop; lavender; lovage; marigold; marjoram (includes sweet or annual marjoram, wild marjoram or oregano and pot marjoram); nasturtium; parsley (dried); pennyroyal; rosemary; rue; sage; savory, summer and winter; sweet bay (bay leaf); tansy; tarragon; thyme; wintergreen; woodruff; and wormwood	Labelled grass weeds. Refer to weed/rate chart in this label.	0.38 L/ha	TIME OF APPLICATION: Apply SELECT 1EC Herbicide post-emergence of weeds and crop. Apply a maximum of one application per year using ground equipment. Apply as a broadcast spray directed to the ground. Apply in a minimum spray volume of 110 L/ha. Observe a PHI of 30 days. Ground application only.
Anise (anise seed), caraway (black); celery seed; cilantro (seed); cumin; fennel [common and Florence (seed)]; juniper berry; lovage (seed); mustard (seed); poppy (seed); and saffron	Labelled grass weeds. Refer to weed/rate chart in this label.	0.38 L/ha	TIME OF APPLICATION: Apply SELECT 1EC Herbicide post-emergence of weeds and crop. Apply a maximum of one application per year using ground equipment. Apply as a broadcast spray directed to the ground. Apply in a minimum spray volume of 110 L/ha. Observe a PHI of 60 days. Ground application only.
HOPS	Labelled grass weeds. Refer to weed/rate chart in this label.	0.38 - 0.75 L/ha	TIME OF APPLICATION: Apply SELECT 1EC Herbicide post-emergence of weeds and crop. Apply a maximum of one application per year, using ground equipment. Apply as a broadcast spray directed to the ground. Apply in a minimum spray volume of 110 L/ha. Observe a PHI of 21 days. Ground application only.
FENUGREEK	Labelled grass weeds. Refer to weed/rate chart in this label.	0.25 - 0.75 L/ha	TIME OF APPLICATION: Apply SELECT 1EC Herbicide post-emergent when fenugreek is in the 3 to 5 leaf stage. Apply a maximum of one application per year, using ground equipment. Apply in a minimum spray volume of 100L/ha. Observe a PHI of 30 days for leaves and seed. Ground application only.
DRY BULB ONION, DRY BULB SHALLOT and GARLIC	Labelled grass weeds. Refer to weed/rate chart in this label.	0.38 - 0.75 L/ha	TIME OF APPLICATION: Apply SELECT 1EC Herbicide post-emergent when the crop is in the 1 to 4 leaf stage. Apply a maximum of one application per year, using ground equipment. Observe a PHI of 45 days. Ground application only.

USER REQUESTED MINOR USE LABEL EXPANSION CROPS (continued)

CROP	Weeds Controlled	SELECT 1EC Herbicide	Remarks
GREEN ONION	Labelled weeds. Refer to weed/rate chart in this label.	0.38 - 0.75 L/ha	TIME OF APPLICATION: Apply SELECT 1EC Herbicide post-emergent when the crop is in the 2 to 3 leaf stage. Apply a maximum of one application per season, using ground equipment. Apply in a minimum spray volume of 110 L/ha. Observe a PHI of 14 days. Ground application only.
LEEK	Labelled weeds. Refer to weed/rate chart in this label.	0.38 - 0.75 L/ha	TIME OF APPLICATION: Apply SELECT 1EC Herbicide post-emergent at least 2 weeks after transplanting when crop is well established and has produced one new fully expanded leaf. Apply a maximum of one application per season, using ground equipment. Apply in a minimum spray volume of 110 L/ha. Observe a PHI of 14 days. Ground application only.
SAFFLOWER	Labelled grass weeds. Refer to weed/rate chart in this label.	0.38 - 0.75 L/ha	TIME OF APPLICATION: Apply SELECT 1EC Herbicide post-emergent when safflower is in the 6 - 8 leaf stage. Apply a maximum of one application per year using ground equipment. Apply in a minimum spray volume of 100 litres of water per hectare. Observe a PHI of 70 days. Ground application only.
SPINACH	Labelled grass weeds. Refer to weed/rate chart in this label.	0.25 - 0.38 L/ha	TIME OF APPLICATION: Apply a maximum of two applications per year with 14 days between applications, post-emergent by ground application when grassy weeds are in the 2 to 6 leaf stage. Observe a PHI of 14 days. Ground application only.
CRANBERRY	Labelled grass weeds. Refer to weed/rate chart in this label.	0.38 - 0.75 L/ha	TIME OF APPLICATION: Apply SELECT 1EC Herbicide post-emergence of weeds and crop. Do not apply between the hook stage and full fruit set. Apply a maximum of one application per year using ground equipment. Apply in a minimum spray volume of 110 L of water/ha. Observe a PHI of 30 days. Ground application only.
GARDEN (TABLE) BEET, PARSNIP, CARROT, RADISH, RUTABAGA, CELERIAC	Labelled grass weeds. Refer to weed/rate chart in this label.	0.38 - 0.75 L/ha	TIME OF APPLICATION: Apply SELECT 1EC Herbicide post-emergence of weeds and crop using ground equipment. Apply a maximum of two applications per year. If repeat application is required, allow at least 14 days between first and second application. Do not apply more than 0.75 L/ha (90 grams ai/ha) per crop year. Apply in a minimum spray volume of 110 L/ha. Observe a PHI of 30 days. Ground application only.
CELERY, CHINESE CABBAGE (NAPA) ¹	Labelled grassy weeds. Refer to weed/rate chart in this label.	0.38 - 0.75 L/ha	TIME OF APPLICATION: Apply SELECT 1EC Herbicide post-emergence of weeds and crop. Apply a maximum of one application per year using ground equipment. Apply in a minimum spray volume of 110 L/ha. Observe a PHI of 30 days. Ground application only.

APPLICATION INSTRUCTIONS:

GROUND APPLICATION

Water Volume and Spray Pressure:

For ground application, use sprayers equipped with standard flat fan nozzles. For optimum spray coverage, use nozzles tilted 45° forward.

The use of flood jet or hollow cone nozzles is not recommended because of uneven and inadequate spray coverage. Thorough and uniform spray coverage over the entire leaf area of the target weeds is necessary for optimum weed control.

Thoroughly clean all screens to prevent nozzle clogging, especially when spray volumes of 55 to 110 L/ha are used.

For ground applications, use spray volumes of 55 to 225 L/ha and a minimum of 275 kPa pressure. For applications to dense weed infestations or to dense crop canopies, use a minimum of 110 L/ha spray volume at pressures of 275 to 425 kPa.

For legume vegetables (succulent or dried) (except soybeans) and edamame, a minimum spray volume of 110 L/ha is recommended.

AERIAL APPLICATION

Water Volume and Spray Pressure:

Apply SELECT 1EC Herbicide alone or in tank mixes (ONLY with the recommended tank mix partners that are registered for aerial use) in no less than 28 L/ha spray volume at a pressure no less than 300 kPa.

Apply only by fixed-wing or rotary aircraft equipment which has been functionally and operationally calibrated for the atmospheric conditions of the area and the application rates and conditions of this label.

Label rates, conditions and precautions are product specific. Read and understand the entire label before opening this product. Apply only at the rate recommended for aerial application on this label. Where no rate for aerial application appears for the specific use, this product cannot be applied by any type of aerial equipment.

Ensure uniform application. To avoid streaked, uneven or overlapped application, use appropriate marking devices.

Aerial Use Precautions

 Apply only when meteorological conditions at the treatment site allow for complete and even crop coverage. Apply only under conditions of good practice specific to aerial application as outlined in the National Aerial Pesticide Application Manual, developed by the Federal/Provincial/ Territorial Committee on Pest Management and Pesticides.

Aerial Operator Precautions:

- Do not allow the pilot to mix chemicals to be loaded onto the aircraft.
 Loading of premixed chemicals with a closed system is permitted.
- It is desirable that the pilots have communication capabilities at each treatment site at the time of application.
- The field crew and the mixer/loaders must wear goggles or face shield, rubber apron, chemical-resistant gloves, rubber boots, long-sleeved shirt and long-legged pants.
- All personnel on the job site must wash hands and face thoroughly before eating and drinking. Protective clothing, aircraft cockpit and vehicle cabs must be decontaminated regularly.

Product Specific Precautions:

 Read and understand the entire label before opening this product. If you have questions, call UPL AgroSolutions Canada Inc. 1-800-438-6071 or obtain technical advice from the distributor or your provincial agricultural representative.

Field Sprayer Application: DO NOT apply during periods of dead calm. Avoid application of this product when winds are gusty. DO NOT apply with spray droplets smaller than the American Society of Agricultural Engineers (ASAE S572.1) medium classification. Boom height must be 60 cm or less above the crop or ground.

Aerial Application: DO NOT apply during periods of dead calm. Avoid application of this product when winds are gusty. DO NOT apply when wind speed is greater than 16 km/h at flying height at the site of application. DO NOT apply with spray droplets smaller than the American Society of Agricultural Engineers (ASAE S572.1) medium classification. Reduce drift caused by turbulent wingtip vortices. Nozzle distribution along the spray boom length MUST NOT exceed 65% of the wing- or rotorspan.

Spray Buffer Zones:

A spray buffer zone is NOT required for:

• Uses with hand-held application equipment permitted on this label.

The spray buffer zones specified in the table below are required between the point of direct application and the closest downwind edge of sensitive terrestrial habitats (such as grasslands, forested areas, shelter belts, woodlots, hedgerows, riparian areas and shrublands) and sensitive freshwater habitats (such as lakes, rivers, sloughs, ponds, prairie potholes, creeks, marshes, streams, reservoirs and wetlands).

	Стор		Spray Buffer Zones	(metres) Required fo	or the Protection of:
Method of Application			Freshwater Hal	Terrestrial	
				Greater than 1 m	Habitat
Field sprayer	Seedling alfalfa, highbush blueberry, cherry, cranberry, caraway, chive, coriander, dill, fenugreek, dry bulb onion, dry bulb shallot, safflower, canola, carrot, flax (including low linolenic varieties), field pea, hops, lentils, Oriental (brown) mustard (condiment and oilseed types), yellow mustard, <i>Brassica carinata</i> , potato, parsnip, radish, garden (table) beet, soybean, sunflower, celery, Chinese cabbage (napa), celeriac		1	1	2
	Spinach, Edamame, Edible-podded Legume (crop subgroup 6A) vegetables, Succulent shelled peas and beans (crop subgroup 6B), bean (<i>Lupines, Phaseolus</i> , and <i>Vigna</i> spp.), broad bean, chickpea, guar, lablab bean, Prairie carnation, pigeon pea, various herbs and spices (except chive, coriander, and dill), buckwheat		1	1	1
	Canola, flax (including low linolenic acid	Fixed wing	10	1	60
Aerial	varieties), field peas, lentils, potatoes, Oriental (brown) mustard (condiment and oilseed types), yellow mustard, soybeans, sunflowers, Aerial Brassica carinata	Rotary wing	10	1	50
Bean (Lupines, Phaseolus, and Vigna spp.), broad bean, chickpea, guar, lablab bean, pigeon pea, buckwheat		Fixed wing	4	1	30
	Rotary wing	1	1	30	

Cherry (sweet and tart):

Use of the following spray methods or equipment DO NOT require a spray buffer zone: hand-held or backpack sprayer and spot treatment, inter-row hooded sprayer, low-clearance hooded or shielded sprayers that ensure spray drift does not come in contact with orchard crop fruit or foliage.

When tank mixes are permitted, consult the labels of the tank-mix partners and observe the largest (most restrictive) spray buffer zone of the products involved in the tank mixture and apply using the coarsest spray (ASAE) category indicated on the labels for those tank mix partners.

The spray buffer zones for this product can be modified based on weather conditions and spray equipment configuration by accessing the Spray Buffer Zone Calculator on the Pesticides portion of the Canada.ca web site.

RESTRICTIONS AND LIMITATIONS:

- 1. Use only for crops listed on the label.
- Thorough preplant tillage operations are required to fields where sod or forage grass crops may have grown in the previous year.
- 3. Take necessary precautions to avoid sprayer overlaps.
- Rainfall within one hour of application may reduce the effectiveness of the spray.
- Do not mix or apply SELECT 1EC Herbicide with any other additive, pesticide or with fertilizer except as specifically recommended on the label.
- Allow 4 days between application of SELECT 1EC Herbicide and any other chemical not recommended as a tank-mix combination on the label.
- 7. Do not apply more than 0.75 L/ha (90 grams ai/ha) per year.
- 8. Do not use crops for grazing of livestock or green feed following application of SELECT 1EC Herbicide until after the appropriate interval as specified in the crop recommendations table has been observed. Do not cut treated crops for forage until the appropriate interval as specified in the crop recommendations table has been observed.
- SELECT 1EC Herbicide may be applied by air for certain crops specified in this label.
- DO NOT enter or allow worker entry into treated areas during the restricted-entry interval (REI) of 12 hours.

HERBICIDE RESISTANCE MANAGEMENT RECOMMENDATIONS:

For resistance management, SELECT 1EC Herbicide is a Group 1 herbicide. Any weed population may contain or develop plants naturally resistant to SELECT 1EC Herbicide and other Group 1 herbicides. The resistant biotypes may dominate the weed population if these herbicides are used repeatedly in the same field. Other resistance mechanisms that are not linked to site of action, but specific for individual chemicals, such as enhanced metabolism, may also exist. Appropriate resistance-management strategies should be followed.

To delay herbicide resistance:

- Where possible, rotate the use of SELECT 1EC Herbicide or other Group 1
 herbicides within a growing season (sequence) or among growing seasons
 with different herbicide groups that control the same weeds in a field.
- Use tank mixtures with herbicides from a different group when such use is permitted. To delay resistance, the less resistance-prone partner should control the target weed(s) as effectively as the more resistance-prone partner.
- Herbicide use should be based on an integrated weed management program
 that includes scouting, historical information related to herbicide use and crop
 rotation, and considers tillage (or other mechanical control methods), cultural
 (for example, higher crop seeding rates; precision fertilizer application method and timing to favour the crop and not the weeds), biological (weedcompetitive crops or varieties) and other management practices.
- Monitor weed populations after herbicide application for signs of resistance development (for example, only one weed species on the herbicide label not controlled). If resistance is suspected, prevent weed seed production in the affected area if possible by an alternative herbicide from a different group. Prevent movement of resistant weed seeds to other fields by cleaning harvesting and tillage equipment when moving between fields, and planting clean seed.
- Have suspected resistant weed seeds tested by a qualified laboratory to confirm resistance and identify alternative herbicide options.
- Contact your local extension specialist or certified crop advisors for any additional pesticide resistance-management and/or integrated weed-management recommendations for specific crops and weed biotypes.
- For further information or to report suspected resistance, contact UPL AgroSolutions Canada Inc. 1-800-438-6071.

NOTICE TO USER: This pest control product is to be used only in accordance with the directions on the label. It is an offence under the *Pest Control Products Act* to use this product in a way that is inconsistent with the directions on the label.

UPL, the UPL logo, SELECT and INTERLINE are trademarks of a UPL Corporation Limited Group Company.

®/TM All other products are trademarks of their respective companies.

©2023 UPL Corporation Limited Group Company

PMRA20231124-11033-121923

RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX :

L'Herbicide SELECT® 1EC est un herbicide de postlevée sélectif utilisé pour la suppression des graminées dans les semis de luzerne, le pois cajan, les graines vertes ou sèches de légumineuses, l'edamame, les bleuets en corymbe, le canola, le basilic, la coriandre, l'aneth, le carvi commun, le fenugrec, la canneberge, le lin (y compris les variétés à basse teneur en acide linolénique), la moutarde joncée (types condimentaire et à graine oléagineuse), le *Brassica carinata*, la moutarde jaune, les oignons secs, les bulbe d'échalotes sèches, l'ail, l'oignon vert, le poireau, la pomme de terre, le prairie carnation (saponaire des vaches), le carthame, le soja, l'épinard, le tournesol, la betterave potagère (de table), le panais, la carotte, le radis, le rutabaga, le céleri-rave, la cerise (douce et acide), certaines fines herbes, les épices, le houblon, le chou chinois, le céleri et le sarrasin.

L'Herbicide SELECT 1EC ne nécessite pas l'ajout d'un agent de surface. L'Herbicide SELECT 1EC est un herbicide systémique qui est diffusé du feuillage traité vers les points de croissance des feuilles, des tiges et des racines. L'absorption par la plante s'effectue surtout au niveau des feuilles. Une bonne couverture du feuillage est importante afin d'assurer une suppression efficace des graminées. Les graminées sensibles qui sont en pleine croissance présenteront des brûlures et un changement de couleur après le traitement. En premier lieu, le feuillage passera du vert au jaunâtre, puis au violacé et finalement au brun. Le temps requis pour une suppression complète est normalement de 7 à 21 jours après le traitement, selon les conditions de croissance et de la concurrence offerte par la culture.

MISES EN GARDE:

GARDER HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS. PROVOQUE UNE IRRITATION

DE LA PEAU. Ne pas laisser entrer en contact avec la peau. Éviter le contact avec la peau, les yeux et les vêtements. Laver immédiatement la peau et les yeux éclaboussés par ce produit concentré. Ne pas inhaler les émanations. Éviter de respirer les bruines ou le brouillard de pulvérisation de ce produit. Se laver les mains et la peau exposée après l'emploi de ce produit. Lors de l'utilisation, éviter de manger, boire ou fumer. Enlever et laver séparément les vêtements contaminés avant de les réutiliser. Lors de la manipulation, du mélange et du chargement du concentré ou lors du nettoyage et de la réparation de l'équipement, porter des lunettes protectrices ou un masque protecteur, un tablier de caoutchouc, des gants résistant aux produits chimiques, des bottes de caoutchouc, un pantalon et un vêtement à manches longues. Durant la pulvérisation ou l'application, porter une combinaison par-dessus une chemise à manches longues et un pantalon long, des chaussettes, des bottes de caoutchouc et des gants résistant aux produits chimiques. Les gants ne sont pas nécessaires lors de l'application dans une cabine ou un cockpit fermé. Pour l'équipement manuel et les pulvérisateurs à réservoir dorsal, porter également des gants résistant aux produits chimiques durant l'application.

Lors de l'application, porter une chemise à manches longues, un pantalon long et des gants résistant aux produits chimiques. Il n'est pas nécessaire de porter des gants résistant aux produits chimiques pour l'application avec une rampe ou pour l'application aérienne.

Appliquer le produit sur les cultures agricoles seulement si le risque de dérive vers des aires d'habitations et d'activités humaines, comme des maisons, des chalets, des écoles et des aires récréatives, est minime. Tenir compte de la vitesse et de la direction du vent, des inversions de température, du matériel utilisé et des réglages du pulvérisateur.

NE PAS retourner ni permettre le retour des travailleurs dans la zone traitée durant le délai de sécurité (DS) de 12 heures.

MISES EN GARDE ENVIRONNEMENTALES:

TOXIQUE pour les organismes aquatiques et les plantes terrestres non ciblées. Respecter les zones tampons de pulvérisation précisées dans le **MODE D'EMPLOI**.

Toxique pour certains arthropodes utiles (qui peuvent comprendre les insectes, les araignées et les acariens prédateurs et parasitiques). Contenir le plus possible la dérive de pulvérisation afin de réduire les effets nocifs chez les arthropodes utiles dans les habitats à proximité du site de traitement, par exemple les haies et les terres boisées.

Afin de réduire le ruissellement à partir des sites traités vers les habitats aquatiques, éviter d'appliquer ce produit sur des terrains à pente modérée ou forte, sur un sol compacté ou sur de l'argile.

Éviter d'appliquer ce produit lorsque de fortes pluies sont prévues.

La contamination des habitats aquatiques par ruissellement peut être réduite par l'aménagement d'une bande de végétation filtrante entre le site traité et le bord du plan d'eau.

Ce produit chimique possède les propriétés et les caractéristiques associées aux produits chimiques décelés dans les eaux souterraines. L'utilisation de ce produit aux endroits où les sols sont perméables, surtout là où la nappe phréatique est peu profonde, risque de contaminer les eaux souterraines.

Ce produit contient des distillats de pétrole aromatiques qui sont toxiques pour les organismes aquatiques.

PREMIERS SOINS:

En cas d'ingestion : Appeler immédiatement un centre antipoison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement. Ne pas faire vomir à moins d'avoir reçu le conseil de procéder ainsi par le centre antipoison ou le médecin. Ne donner aucun liquide à la personne empoisonnée. Ne rien administrer par la bouche à une personne inconsciente.

En cas de contact avec la peau ou les vêtements : Enlever tous les vêtements contaminés. Rincer immédiatement la peau à grande eau pendant 15 à 20 minutes. Appeler un centre antipoison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

En cas de contact avec les yeux : Garder les paupières écartées et rincer doucement et lentement avec de l'eau pendant 15 à 20 minutes. Le cas échéant, retirer les lentilles cornéennes au bout de 5 minutes et continuer de rincer l'oeil. Appeler un centre antipoison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

En cas d'inhalation: Déplacer la personne vers une source d'air frais. Si la personne ne respire pas, appeler le 911 ou une ambulance, puis pratiquer la respiration artificielle, de préférence le bouche-à-bouche, si possible. Appeler un centre antipoison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

Emporter le contenant, l'étiquette ou prendre note du nom du produit et de son numéro d'homologation lorsqu'on cherche à obtenir une aide médicale.

RENSEIGNEMENTS TOXICOLOGIQUES: Traiter selon les symptômes. Ce produit contient des distillats de pétrole. Le vomissement peut causer une pneumonie de déglutition. Lorsqu'on envisage un lavage d'estomac, le danger consécutif à l'aspiration de solvants à base de pétrole par les poumons doit être évalué en fonction de leur toxicité.

ENTREPOSAGE ET ÉLIMINATION

ENTREPOSAGE : Afin de prévenir toute contamination, entreposer ce produit à l'écart des aliments destinés à la consommation humaine ou animale.

ÉLIMINATION:

ÉLIMINATION DES CONTENANTS RECYCLABLES: Ne pas utiliser ce contenant à d'autres fins. Il s'agit d'un contenant recyclable qui doit être éliminé à un point de collecte des contenants. S'adresser au distributeur ou au détaillant ou encore à l'administration municipale pour savoir où se trouve le point de collecte le plus proche. Avant d'aller y porter le contenant:

- 1. Rincer le contenant trois fois ou le rincer sous pression. Ajouter les rinçures au mélange à pulvériser dans le réservoir.
- 2. Rendre le contenant inutilisable.

S'il n'existe pas de point de collecte dans votre région, éliminer le contenant conformément à la réglementation provinciale.

ÉLIMINATION DES PRODUITS INUTILISÉS OU SUPERFLU: Pour obtenir des renseignements sur l'élimination du produit inutilisé ou superflu, s'adresser au fabricant ou à l'organisme provincial de réglementation responsable. En cas de déversement et de nettoyage des déversements, s'adresser au fabricant et à l'organisme provincial de réglementation responsable.

MODE D'EMPLOI:

L'Herbicide SELECT 1EC doit être utilisé uniquement dans les semis de luzerne, le pois cajan, les graines vertes ou sèches de légumineuses, l'edamame, les bleuets en corymbe, le canola, le basilic, la coriandre, l'aneth, le carvi commun, le fenugrec, la canneberge, le lin (y compris les variétés à basse teneur en acide linolénique), la moutarde joncée (types condimentaire et à graine oléagineuse), le *Brassica carinata*, la moutarde jaune, les oignons secs, les bulbe d'échalotes sèches, l'ail, l'oignon vert, le poireau, la pomme de terre, le prairie carnation (saponaire des vaches), le carthame, le soja, l'épinard, le tournesol, la betterave potagère (de table), le panais, la carotte, le radis, le rutabaga, le céleri-rave, la cerise (douce et acide), certaines fines herbes, les épices, le houblon, le chou-chinois, le céleri et le sarrasin.

Ne pas utiliser dans les serres.

Un délai d'attente de 30 jours avant la plantation est recommandé pour toutes les cultures qui ne figurent pas sur l'étiquette.

Puisque ce produit n'est pas homologué pour lutter contre les organismes nuisibles dans les systèmes aquatiques, **NE PAS** l'utiliser pour lutter contre des organismes nuisibles en milieu aquatique.

NE PAS contaminer les sources d'approvisionnement en eau d'irrigation ou en eau potable ni les habitats aquatiques lors du nettoyage de l'équipement ou de l'élimination des déchets.

INSTRUCTION D'APPLICATION

PÉRIODE D'APPLICATION:

Appliquer l'Herbicide SELECT 1EC lorsque les graminées indésirables et les céréales spontanées sont au stade 2 à 6 feuilles, tel qu'indiqué à la section Doses d'application de l'Herbicide SELECT 1EC. On obtient la suppression la plus efficace lorsque le traitement est fait avant le tallage, quand les graminées indésirables sont petites et en pleine croissance.

L'Herbicide SELECT 1EC sera moins efficace lorsque les plantes subissent un stress lié à un manque ou à un excès d'humidité, à de faibles températures et/ou à une humidité relative très faible. Une repousse par le tallage peut se produire si l'application est effectuée lorsque prévaut l'une des conditions susmentionnées. Dans les cultures à grand interligne où le couvert végétal peut prendre un certain temps à se former complètement, le travail du sol peut être nécessaire pour supprimer les graminées qui lèvent après le traitement.

Pour la répression ou la suppression du chiendent, appliquer l'Herbicide SELECT 1EC lorsque le chiendent est au stade 2 à 6 feuilles et lorsqu'il a de 6 à 15 cm de hauteur. Les résultats sont plus efficaces lorsque l'application est faite au stade 3 à 5 feuilles, quand le couvert du chiendent est uniforme et qu'il est en pleine croissance.

Pour les pois chiches, appliquer l'Herbicide SELECT 1EC en postlevée lorsque la culture atteint le stade 9 nœuds (18 cm de hauteur au maximum), à raison d'un maximum d'une application par an.

Pour l'aneth et le fenugrec, appliquer l'Herbicide SELECT 1EC en postlevée lorsque la culture est au stade 3 à 5 feuilles, à raison d'un maximum d'une application par an.

Pour la coriandre ou le prairie carnation (saponaire des vaches), appliquer l'Herbicide SELECT 1EC en postlevée lorsque la culture est au stade 2 à 5 feuilles. On peut faire un maximum d'une application par an.

Pour le carthame, appliquer l'Herbicide SELECT 1EC en postlevée lorsque la culture est au stade 6 à 8 feuilles, à raison d'un maximum d'une application par an.

La canneberge tolère l'Herbicide SELECT 1EC à tous les stades de croissance; cependant, ne pas appliquer l'Herbicide SELECT 1EC entre le stade de la crosse et la pleine floraison.

Pour les oignons secs, les bulbe d'échalotes sèches et l'ail, appliquer l'Herbicide SELECT 1EC en postlevée lorsque la culture est au stade 1 à 4 feuilles.

Pour les oignons verts, appliquer l'Herbicide SELECT 1EC postlevée lorsque la culture est au stade 2 à 3 feuilles.

Pour les poireaux, appliquer l'Herbicide SELECT 1EC postlevée au moins 2 semaines après le repiquage lorsque la culture est bien établie et a produit une nouvelle feuille entièrement déployée.

Appliquer l'Herbicide SELECT 1EC uniquement sur les cerisiers établis (cerises douces et acides). Le délai d'attente avant la récole (DAAR) indiqué dans le tableau Recommandations pour les cultures doit être respecté afin d'éviter tout excès de résidus dans les cultures.

Toutes les autres cultures indiquées sur l'étiquette sont tolérantes à l'Herbicide SELECT 1EC à tous les stades de croissance. Cependant, le délai d'attente avant la récole (DAAR) indiqué dans le tableau Recommandations pour les cultures doit être respecté afin d'éviter tout excès de résidus dans les cultures.

TAUX D'APPLICATION DE L'HERBICIDE SELECT 1EC :

Les doses à utiliser pour supprimer diverses espèces de graminées sont indiquées ci-après. Consulter la section sur les cultures afin de connaître la dose maximale à utiliser pour chacune des cultures.

Graminées	Stade foliaire	Taux d'application de l'Herbicide SELECT 1EC
*Sétaire (verte, glauque) Céréales spontanées (Avoine, Blé, Orge) Folle avoine	2 à 4	*0,25 L/ha
Pied-de-coq Panic d'automne Millet commun Alpiste des Canaries spontané Maïs spontané Panic capillaire	2 à 6	0,25 L/ha
Pied-de-coq Panic d'automne Orge queue-d'écureuil Sétaire verte Brome du Japon Digitaire sanguine Ivraie de Perse Millet commun Chiendent - répression Digitaire astringente Orge spontanées Alpiste des Canaries spontané Maïs spontané Avoine spontanées Blé spontanées Folle avoine Panic capillaire Sétaire glauque	2 à 6	0,38 L/ha
Chiendent (suppression**)	2 à 6	0,75 L/ha
Pâturin annuel (repression)	2 à 6	0,75 L/ha
Orge queue-d'écureuil** Brome du Japon**	2 à 6 feuilles, maximum de 3 talles	0,75 L/ha

*L'Herbicide SELECT 1EC appliqué à raison de 0,25 L/ha pour supprimer les mauvaises herbes énumérées dans cette partie du tableau devrait être pulvérisé uniquement dans les conditions suivantes :

3 talles

- Bon établissement de la culture;
- Application hâtive (comme dans le tableau ci-dessus, avant le tallage);
- Ne pas mélanger en cuve avec d'autres pesticides;
- Ne pas pulvériser sur les céréales d'hiver spontanées;
- Infestation légère à modérée des mauvaises herbes:
- Taux de fertilité et d'humidité appropriés;
- Absence de stress et bonnes conditions de croissance.

Si l'une des conditions susmentionnées n'est pas présente au moment de la pulvérisation, utiliser une dose de 0,38 L/ha de l'Herbicide SELECT 1EC.

** Pour obtenir une suppression appropriée, utiliser un volume de pulvérisation d'au moins 100 L/ha.

RECOMMANDATIONS POUR LES CULTURES:

Cultures	Taux d'application maximale de l'Herbicide SELECT 1EC	Méthode d'application ⁷	Délai d'attente avant la récolte
Semis de luzerne	0,75 L/ha	Application terrestre seulement	30 jours
Pois cajan ^{1,2}	0,38 L/ha	Application terrestre et aérienne	75 jours
Edamame et légumineuses à gousse comestible (sous-groupe de cultures 6A): Haricot (<i>Phaseolus</i> spp., y compris le haricot d'Espagne, le haricot vert et le haricot jaune); dolique (<i>Vigna</i> spp., y compris le dolique asperge et le haricot papillon); pois sabre (<i>Canavalia ensiformis</i>); pois (<i>Pisum</i> spp., y compris le pois nain, le pois à gousse comestible, le pois mange-tout et le pois sugar snap); pois sabre (<i>Canavalia gladiata</i>) Légumineuses vertes à écosser (sous-groupe de cultures 6B) (sauf le pois cajan): Haricot (<i>Phaseolus</i> spp., y compris le haricot de Lima); dolique à oeil noir (<i>Vigna</i> spp.); gourgane (fève des marais) (<i>Vicia faba</i>); pois (<i>Pisum</i> spp., y compris le petit pois anglais, le petit pois de jardin et le petit pois vert)	0,38 L/ha	Application terrestre seulement	21 jours
Graines sèches de légumineuses (sous-groupe de cultures 6C) (sauf le soja, pois de grande culture, lentilles, pois cajan) y compris : Haricot (<i>Lupinus</i> spp.) (y compris le lupin-grain, le lupin doux, le lupin blanc et le lupin blanc doux); haricot (<i>Phaseolus</i> spp.) (y compris le haricot de grande culture, le haricot commun, le haricot de Lima, le petit haricot blanc, le haricot pinto et le haricot tépary); haricot (<i>Vigna</i> spp.) (y compris l'adzuki, le dolique à oeil noir, le dolique mongette, le haricot papillon, le haricot mungo, le pois zombi et le haricot mungo noir); gourgane (fève des marais) (<i>Vicia faba)</i> ; pois chiche (<i>Cicer arietinum</i>); guar (<i>Cyamopsis tetragonoloba</i>); dolique d'Égypte (<i>Lablab purpureus</i>) ^{1,2}	0,38 L/ha	Application terrestre et aérienne	60 jours
Carvi commun, coriandre ^{1,5}	0,75 L/ha	Application terrestre seulement	60 jours (graines) 30 jours (feuilles)
Angélique, mélisse, basilic, bourrache, pimprenelle, camomille, cataire, cerfeuil, sauge sclarée, balsamite, coriandre du Mexique (feuille), marrube, hysope, lavande, livèche, souci officinal, origan (y compris la marjolaine, l'origan et l'origan de Chypre), capucine, persil séché, menthe pouliot, romarin, rue, sauge, sarriette (jardins et montagnes), laurier (laurier-sauce), tanaisie, estragon, thym, thé des bois, aspérule odorante et absinthe ^{1,2,4,5}	0,38 L/ha	Application terrestre seulement	30 jours
Anis (graine), nigelle, céleri (graine), coriandre du Mexique (graine), carvi commun, fenouil [fenouil et fenouil de Florence (graine)], baie de genévrier, livèche (graine) moutarde (graine), pavot (graine) et safran ^{1,2,4,5}	0,38 L/ha	Application terrestre seulement	60 jours
Cerise (douce et acide) ^{1,5,8} (arbres établis)	0,75 L/ha	Application terrestre seulement	14 jours
Sarrasin ^{1,5,7}	0,75 L/ha	Application terrestre et aérienne	60 jours
Bleuets en corymbe ^{1,4,5}	0,75 L/ha	Application terrestre seulement	14 jours
Canola	0,75 L/ha	Application terrestre et aérienne	60 jours
Carottes, Céleri-rave, Betterave potagère (de table), Panais, Radis, Rutabaga ^{3,5}	0,75 L/ha	Application terrestre seulement	30 jours
Canneberge ^{1,2,5}	0,75 L/ha	Application terrestre seulement	30 jours
Ciboulette, Céleri, Chou Chinois (Napa) ^{1,5}	0,75 L/ha	Application terrestre seulement	30 jours

RECOMMANDATIONS POUR LES CULTURES : (continuer)

Cultures	Taux d'application maximale de l'Herbicide SELECT 1EC	Méthode d'application ⁷	Délai d'attente avant la récolte
Aneth ^{1,5}	0,75 L/ha	Application terrestre seulement	30 jours (feuilles) 40 jours (graines)
Lin (y compris les variétés à basse teneur en acide linolénique)	0,75 L/ha	Application terrestre et aérienne	60 jours
Fenugrec ^{1,3,5}	0,75 L/ha	Application terrestre seulement	30 jours (feuilles et graines)
Pois des champs	0,75 L/ha	Application terrestre et aérienne	75 jours
Houblon ^{1,4,5}	0,75 L/ha	Application terrestre seulement	21 jours
Lentilles	0,75 L/ha	Application terrestre et aérienne	60 jours
Moutarde joncée (types condimentaire et oléagineuse)	0,75 L/ha	Application terrestre et aérienne	60 jours
Moutarde jaune	0,75 L/ha	Application terrestre et aérienne	60 jours
Brassica carinata	0,75 L/ha	Application terrestre et aérienne	60 jours
Oignons secs, bulbe d'échalotes sèches et ail ^{1,5}	0,75 L/ha	Application terrestre seulement	45 jours
Oignon vert ^{1,5}	0,75 L/ha	Application terrestre seulement	14 jours
Poireau ^{1,5}	0,75 L/ha	Application terrestre seulement	14 jours
Pommes de terre	0,75 L/ha	Application terrestre et aérienne	60 jours
Prairie Carnation (saponaire des vaches) ^{1,5,6}	0,38 L/ha	Application terrestre seulement	S.O.
Carthame ^{1,5}	0,75 L/ha	Application terrestre seulement	70 jours
Soja	0,75 L/ha	Application terrestre et aérienne	75 jours
Épinard ^{3,5}	0,38 L/ha	Application terrestre seulement	14 jours
Tournesol	0,75 L/ha	Application terrestre et aérienne	72 jours

- 1. Faire un maximum d'une application par année.
- 2. REMARQUE : Le degré de tolérance aux herbicides, dont l'Herbicide SELECT 1EC, peut varier selon les variétés de cette culture. Comme la tolérance à l'Herbicide SELECT 1EC de toutes les variétés n'a pas été testée, utiliser d'abord l'Herbicide SELECT 1EC sur une petite parcelle de chaque variété afin de confirmer la tolérance, avant d'appliquer le produit à grande échelle. De plus, consulter votre fournisseur de semences pour obtenir des renseignements sur la tolérance de certaines variétés à l'Herbicide SELECT 1EC.
- 3. Faire un maximum de deux applications par année. Si une autre application est nécessaire, prévoir au moins 14 jours entre la première et la seconde application.
- 4. Appliquer l'Herbicide SELECT 1EC en un traitement généralisé dirigé vers le sol.
- 5. Consulter la section « USAGES LIMITÉS » de la présente étiquette pour obtenir des directives d'utilisation additionnelles.
- 6. Ne pas récolter les Prairie Carnation (saponaire des vaches) traitées pour la consommation humaine.
- 7. VOLUME DE PULVÉRISATION POUR L'APPLICATION AÉRIENNE : Appliquer dans 28 à 55 L/ha. Augmenter les volumes de pulvérisation jusqu'à 100 L/ha si le feuillage des graminées ou des cultures devient dense.
- 8. Ne pas appliquer l'Herbicide SELECT 1EC directement au sommet des cerisiers doux et acide. Orienter la pulvérisation à la base de l'arbre où les mauvaises herbes graminées sont en croissance. Une application inappropriée de l'Herbicide SELECT 1EC risque d'endommager la culture.

MÉLANGES EN CUVE:

Pour supprimer un éventail plus large de mauvaises herbes, l'Herbicide SELECT 1EC peut être mélangé avec l'un des herbicides indiqués dans cette section. Lorsque les mélanges en cuve sont permis, consulter l'étiquette des produits d'association et respecter la zone tampon de pulvérisation la plus grande (la plus restrictive) indiquée pour chacun des produits utilisés dans le mélange en cuve, puis appliquer en utilisant le calibre de gouttelettes le plus gros (selon la classification de l'ASAE) parmi ceux indiqués sur l'étiquette des produits d'association.

Lorsque le mélange est appliqué selon le mode d'emploi sur l'étiquette, il supprime les mauvaises herbes indiquées sur l'étiquette de l'Herbicide SELECT 1EC en plus des mauvaises herbes indiquées sur l'étiquette du produit d'association. Consulter l'étiquette de l'Herbicide SELECT 1EC et l'étiquette du produit d'association pour connaître la liste des mauvaises herbes supprimées et leur stade. Lors de l'application, si les mauvaises herbes à feuilles larges et les graminées ne sont pas au stade recommandé pour le traitement en même temps, faire des applications séparées. Ne pas appliquer le mélange en cuve sur des plantes qui subissent un stress.

MÉLANGES EN CUVE

	TAUX DE L'HERBICIDE	PRODUIT D'ASSOCIATION DU MÉLANGE EN CUVE					
CULTURES	SELECT 1EC	PRODUIT D'ASSOCIATION	TAUX	REMARQUES			
	0,126 L/ha	Herbicide LIBERTY 150SN ou Herbicide INTERLINE	2,67 ou 4,0 L/ha	 Appliquer sur les variétés de canola tolérant le glufosinate-ammonium (variétés ou hybrides appelés LibertyLink). Pour les applications terrestres, appliquer dans un volume de pulvérisation d'au moins 110 L/ha. Pour les applications aériennes, appliquer dans un volume de pulvérisation d'au moins 55 L/ha à une pression de 300 kPa. Stades de croissance : des cotylédons jusqu'au début de la montaison. Appliquer lorsque la folle avoine, le blé spontané et la sétaire verte sont au stade 1 à 5 feuilles. 			
CANOLA (tolérant le glufosinate- ammonium)	0,38 L/ha	(Les Provinces des Prairies et dans l'interieur de la Colombie-Britannique y compris la région de la Rivière de la Paix SEULEMENT)	3,33 ou 4,0 L/ha	 Appliquer sur les variétés de canola tolérant le glufosinate-ammonium (variétés ou hybrides appelés LibertyLink). Pour les applications terrestres, appliquer dans un volume de pulvérisation d'au moins 110 L/ha. Pour les applications aériennes, appliquer dans un volume de pulvérisation d'au moins 55 L/ha à une pression de 300 kPa. Stades de croissance : des cotylédons jusqu'au début de la montaison. Mauvaises herbes incluses : orge queue-d'écureuil au stade 1 à 4 feuilles avec un maximum de 2 talles, et brome du Japon et brome des toits ayant germé au printemps au stade 1 à 6 feuilles jusqu'à la levée de la 1^{re} talle ainsi que les mauvaises herbes indiquées sur l'étiquette des deux produits d'association. 			
	0,126, 0,25 ou 0,38L/ha	FACET L et Herbicide LIBERTY 150SN ou Herbicide INTERLINE (Les Provinces des Prairies et dans l'interieur de la Colombie-Britannique y compris la région de la Rivière de la Paix SEULEMENT)	0,28 L/ha et 3,33 L/ha	 Appliquer sur les variétés de canola tolérant le glufosinate-ammonium (variétés ou hybrides appelés LibertyLink). Pour les applications terrestres, appliquer dans un volume de pulvérisation d'au moins 100 L/ha. Stades de croissance : de 2 à 6 feuilles. Le mélange en cuve assure une meilleure suppression et une suppression plus uniforme du gaillet gratteron et des graminées annuelles. 			
	0,126 L/ha	Herbicide LIBERTY 200SN (Est du Canada et Colombie-Britannique SEULEMENT)	2,0 à 2,5 L/ha	 Appliquer sur les variétés de canola tolérant le glufosinate-ammonium (variétés ou hybrides appelés LibertyLink). Pour les applications terrestres, appliquer dans un volume de pulvérisation d'au moins 110 L/ha. Stades de croissance : des cotylédons jusqu'au début de la montaison. Appliquer lorsque la folle avoine, le blé spontané, l'avoine spontanée et la sétaire verte sont au stade 1 à 5 feuilles. 			
CANOLA	0,38 L/ha	Herbicide LONTREL 360, Herbicide LONTREL XC, ou Herbicide LONTREL 72	0,42 à 0,83 L/ha, 0,25 à 0,5 L/ha, ou 210 à 415 g/ha	 Y compris tous les types de canola. Pour les applications terrestres, appliquer dans un volume de pulvérisation d'au moins 100 L/ha. Stades de croissance : de 2 à 6 feuilles. Stades de croissance pour le chardon des champs¹ : de la rosette jusqu'à avant l'apparition des bourgeons. Pour la suppression tout au long de la saison de la renouée liseron, utiliser 0,56 L/ha d'Herbicide LONTREL 360. 			
		Herbicide MUSTER	20 à 30 g/ha	Y compris tous les types de canola. Pour les applications terrestres, appliquer dans un volume de pulvérisation d'au moins 100 L/ha. Stades de croissance : de 2 feuilles au début de la montaison.			

MÉLANGES EN CUVE (continuer)

	TAUX DE L'HERBICIDE	PRODUIT D'ASSOCIATION DU MÉLANGE EN CUVE				
CULTURES	SELECT 1EC	PRODUIT D'ASSOCIATION	TAUX	REMARQUES		
	0,38 à 0,75 L/ha	Un herbicide contenant UNIQUEMENT du bromoxynil + MCPA (par exemple, BUCTRIL M)	280 g é.a./ha + 280 g é.a./ha (par exemple, BUCTRIL M à raison de 1 L/ha)	 Y compris les variétés à basse teneur en acide linolénique. Pour les applications terrestres, appliquer dans un volume de pulvérisation de 55 à 100 L/ha. Stades de croissance : d'une hauteur de 5 cm au bourgeonnement (stade idéal : lorsque le plant a une hauteur de 5 à 10 cm). 		
		Herbicide MCPA ESTER	Consulter l'étiquette de l'Herbicide MCPA Ester	 - À L'EXCEPTION des variétés à basse teneur en acide linolénique. - Pour les applications terrestres, appliquer dans un volume de pulvérisation d'au moins 100 L/ha. - Pour les applications aériennes, appliquer dans un volume de pulvérisation d'au moins 30 L/ha à une pression de 235 kPa. - Stades de croissance : d'une hauteur de 5 cm au bourgeonnement. 		
LIN	0,38 L/ha	Herbicide CURTAIL M	1,5 à 2 L/ha	 Y compris les variétés à basse teneur en acide linolénique. Pour les applications terrestres, appliquer dans un volume de pulvérisation d'au moins 100 L/ha. Stades de croissance : d'une hauteur de 5 cm à une hauteur de 15 cm. Stades de croissance pour le chardon des champs : d'une hauteur de 10 cm jusqu'à avant l'apparition des bourgeons. 		
		Herbicide LONTREL 360, Hebicide LONTREL XC, ou Hebicide LONTREL 72	0,56 à 0,83 L/ha, 0,34 à 0,5 L/ha, ou 280 à 415 g/ha	 Y compris les variétés à basse teneur en acide linolénique. Pour les applications terrestres, appliquer dans un volume de pulvérisation d'au moins 100 L/ha. Stades de croissance : d'une hauteur de 5 cm à une hauteur de 10 cm. Stades de croissance pour le chardon des champs : de la rosette jusqu'à avant l'apparition des bourgeons. 		
POIS DES CHAMPS	0,38 L/ha	Un herbicide contenant UNIQUEMENT de l'imazéthapyr (par exemple, Pursuit 240)	50,4 g m.a./ha (par exemple, Pursuit 240 à raison de 0,21 L/ha)	 Pour les applications terrestres, appliquer dans un volume de pulvérisation d'au moins 100 L/ha. Stades de croissance pour le pois des champs : jusqu'à la sixième (6°) feuille trifoliée. 		
SOJA (tolérant le glyphosate)	0,38 L/ha	Un herbicide contenant UNIQUEMENT du GLYPHOSATE (par exemple, Herbicide Liquide ROUNDUP WEATHERMAX avec la technologie Transorb 2)	900 à 1 800 g m.a./ha (par exemple, Herbicide Liquide Roundup Weathermax avec la technologie Transorb 2 540 g/L à raison de 1,67 à 3,33 L/ha)	 Appliquer sur le soja tolérant le glyphosate. Mélanger en cuve avec des produits à base de glyphosate homologués pour être utilisés sur le soja tolérant le glyphosate. Pour les applications terrestres, appliquer dans un volume de pulvérisation d'au moins 100 L/ha. Stades de croissance : de la 1^{re} feuille trifoliée jusqu'à la floraison. 		

¹ Chardon des champs:

- 0,42 L d'Herbicide LONTREL 360/ha, 0,25 L d'Herbicide LONTREL XC/ha, ou 210g d'Herbicide LONTREL 72/ha : suppression des parties épigées pendant 6 à 8 semaines
- 0,56 L d'Herbicide LONTREL 360/ha, 0,34 L d'Herbicide LONTREL XC/ha, ou 280 g d'Herbicide LONTREL 72/ha : suppression toute la saison
- 0,83 L d'Herbicide LONTREL 360/ha, 0,5 L d'Herbicide LONTREL XC/ha, ou 415 g d'Herbicide LONTREL 72/ha : pour une suppression l'année suivante

INSTRUCTIONS DE MÉLANGE:

- 1. Bien nettoyer le pulvérisateur en rinçant tout l'équipement de pulvérisation avec une solution d'eau et de détergent.
- 2. Remplir la moitié du réservoir nettoyé avec de l'eau propre. Mettre le système d'agitation en marche.
- 3. Ajouter la quantité requise de produit d'association. S'il s'agit d'un mélange en cuve avec FACET L, ajouter d'abord FACET L, agiter et ajouter ensuite la bonne quantité d'Herbicide LIBERTY 150SN ou d'Herbicide INTERLINE. Continuer à agiter.
- 4. Ajouter la quantité requise de l'Herbicide SELECT 1EC avec le reste de la quantité d'eau nécessaire pour remplir le réservoir.
- 5. Continuer à agiter ou à faire fonctionner le système de dérivation et pulvériser immédiatement.
- 6. Après chaque interruption de la pulvérisation, bien agiter la bouillie avant de pulvériser à nouveau. Vérifier l'intérieur du réservoir afin de s'assurer que le système d'agitation permet de bien mélanger le reste de la bouillie. Ne pas laisser la bouillie reposer jusqu'au lendemain. Dans le cas de mélanges en cuve, un dépôt peut se produire si l'agitation n'est pas continue.
- 7. Si un film d'huile se forme dans le réservoir, vidanger et nettoyer le réservoir avec une solution détergente puissante.
- 8. Immédiatement après l'utilisation, bien nettover le pulyérisateur en rincant tout l'équipement de pulyérisation avec une solution d'eau propre et de détergent.

RECOMMANDATIONS POUR LES CULTURES (PROGRAMME D'EXTENSION DU PROFIL D'EMPLOI POUR USAGES LIMITÉS À LA DEMANDE DES UTILISATEURS POUR LES CULTURES)

MODE D'EMPLOI

Le MODE D'EMPLOI de ce produit, en ce qui concerne les utilisations décrites dans cette partie de l'étiquette, a été élaboré par des personnes autres que UPL AgroSolutions dans le cadre du Programme d'extension du profil d'emploi pour usages limités à la demande des utilisateurs. Dans le cas de ces utilisations, UPL AgroSolutions n'a pas complètement évalué le rendement (efficacité) et/ou la tolérance des cultures (phytotoxicité) du produit lorsqu'il est utilisé de la façon indiquée sur l'étiquette pour l'ensemble des conditions environnementales ou des variétés végétales. Avant d'appliquer le produit à grande échelle, l'utilisateur devrait faire un essai sur une surface réduite, dans les conditions du milieu et en suivant les pratiques courantes, pour confirmer que le produit se prête à une application généralisée.

PROGRAMME D'EXTENSION DU PROFIL D'EMPLOI POUR USAGES LIMITÉS À LA DEMANDE DES UTILISATEURS POUR LES CULTURES

CULTURES	Mauvaises herbes supprimées	Dose d'application de l'Herbicide SELECT 1EC	Observations
PRAIRIE CARNATION (SAPONAIRE DES VACHES)	Mauvaises herbes annuelles indiquées sur l'étiquette de l'Herbicide SELECT 1EC. Consulter le tableau des mauvaises herbes/doses de cette étiquette.	0,38 L/ha	PÉRIODE D'APPLICATION : Appliquer l'Herbicide SELECT 1EC postlevée des mauvaises herbes et de la culture. Faire un maximum d'une application par année avec de l'équipement terrestre. Appliquer dans un volume de pulvérisation d'au moins 110 L/ha. Ne pas récolter les Prairie Carnation traités destinés à la consommation humaine. Application terrestre seulement.
Edamame et légumineuses à gousse comestible (sous-groupe de cultures 6A): Haricot (<i>Phaseolus</i> spp., y compris le haricot d'Espagne, le haricot vert et le haricot jaune); dolique (<i>Vigna</i> spp., y compris le dolique asperge et le haricot papillon); pois sabre (<i>Canavalia ensiformis</i>); pois (<i>Pisum</i> spp., y compris le pois nain, le pois à gousse comestible, le pois mange-tout et le pois sugar snap); pois sabre (<i>Canavalia gladiata</i>) Légumineuses vertes à écosser (sous-groupe de cultures 6B): Haricot (<i>Phaseolus</i> spp., y compris le haricot de Lima); dolique à oeil noir (<i>Vigna</i> spp.); gourgane (fève des marais) (<i>Vicia faba</i>); pois (<i>Pisum</i> spp., y compris le petit pois anglais, le petit pois de jardin et le petit pois vert); Pois cajan (<i>Cajanus cajan</i>)	Graminées indiquées sur l'étiquette. Consulter le tableau des mauvaises herbes/doses de cette étiquette.	0,38 L/ha	PÉRIODE D'APPLICATION : Appliquer l'Herbicide SELECT 1EC postlevée des mauvaises herbes et de la culture. Faire un maximum d'une application par année avec de l'équipement terrestre. Appliquer dans un volume de pulvérisation d'au moins 110 L/ha. Respecter un DAAR de 21 jours. Application terrestre seulement.
CERISE (DOUCE ET ACIDE) (arbres établis)	Graminées indiquées sur l'étiquette. Consulter le tableau des mauvaises herbes/doses de cette étiquette.	0,38 à 0,75 L/ha	PÉRIODE D'APPLICATION: Appliquer l'Herbicide SELECT 1EC aux cerisiers (cerises douces et acides) postlevée des mauvaises herbes. Ne pas appliquer l'Herbicide SELECT 1EC directement au sommet des cerisiers. Orienter le jet à la base des arbres où les graminées poussent. Une application inappropriée de l'Herbicide SELECT 1EC risque d'endommager la culture. Faire un maximum d'une application par année avec de l'équipement terrestre. Appliquer dans un volume de pulvérisation d'au moins 100 L/ha. Respecter un DAAR de 14 jours. Application terrestre seulement.

PROGRAMME D'EXTENSION DU PROFIL D'EMPLOI POUR USAGES LIMITÉS À LA DEMANDE DES UTILISATEURS POUR LES CULTURES *(continuer)*

CULTURES	Mauvaises herbes supprimées	Dose d'application de l'Herbicide SELECT 1EC	Observations		
BLEUET EN CORYMBE	Graminées indiquées sur l'étiquette. Consulter le tableau des mauvaises herbes/doses de cette étiquette.	0,38 à 0,75 L/ha	PÉRIODE D'APPLICATION: Appliquer l'Herbicide SELECT 1EC postlevée des mauvaises herbes et de la culture. Faire un maximum d'une application par année avec de l'équipement terrestre. Appliquer en un traitement généralisé dirigé vers le sol. Appliquer dans un volume de pulvérisation d'au moins 100 L/ha. Respecter un DAAR de 14 jours. Application terrestre seulement.		
CORIANDRE, CARVI	Graminées indiquées sur l'étiquette. Consulter le tableau des mauvaises herbes/doses de cette étiquette.	0,38 à 0,75 L/ha	PÉRIODE D'APPLICATION : Appliquer l'Herbicide SELECT 1EC en postlevée, lorsque la culture est au stade 2 à 5 feuilles. Faire un maximum d'une application par année avec de l'équipement terrestre. Respecter un DAAR de 30 jours pour les feuilles et de 60 jours pour les graines. Application terrestre seulement.		
ANETH	Graminées indiquées sur l'étiquette. Consulter le tableau des mauvaises herbes/doses de cette étiquette.	0,38 à 0,75 L/ha	PÉRIODE D'APPLICATION: Appliquer l'Herbicide SELECT 1EC postlevée des mauvaises herbes et de la culture, lorsque l'aneth est au stade 3 à 5 feuilles. Faire un maximum d'une application par année avec de l'équipement terrestre. Appliquer dans un volume de pulvérisation d'au moins 100 L/ha. Respecter un DAAR de 30 jours pour les feuilles et de 40 jours pour les graines. Application terrestre seulement.		
CIBOULETTE	Graminées indiquées sur l'étiquette. Consulter le tableau des mauvaises herbes/doses de cette étiquette.	0,38 à 0,75 L/ha	PÉRIODE D'APPLICATION: Faire un maximum d'une application par année en postlevée avec de l'équipement terrestre. Appliquer dans un volume de pulvérisation d'au moins 110 L/ha. Respecter un DAAR de 30 jours. Application terrestre seulement.		
Angélique, mélisse, basilic, bourrache, pimprenelle, camomille, cataire, cerfeuil, sauge sclarée, balsamite, coriandre du Mexique (feuille), marrube, hysope, lavande, livèche, souci officinal, origan (y compris la marjolaine, l'origan et l'origan de Chypre), capucine, persil séché, menthe pouliot, romarin, rue, sauge, sarriette (jardins et montagnes), laurier (laurier-sauce), tanaisie, estragon, thym, thé des bois, aspérule odorante et absinthe	Graminées indiquées sur l'étiquette. Consulter le tableau des mauvaises herbes/doses de cette étiquette.	0,38 L/ha	PÉRIODE D'APPLICATION : Appliquer l'Herbicide SELECT 1EC postlevée des mauvaises herbes et de la culture. Faire un maximum d'une application par année avec de l'équipement terrestre. Appliquer en un traitement généralisé dirigé vers le sol. Appliquer dans un volume de pulvérisation d'au moins 110 L/ha. Respecter un DAAR de 30 jours. Application terrestre seulement.		

PROGRAMME D'EXTENSION DU PROFIL D'EMPLOI POUR USAGES LIMITÉS À LA DEMANDE DES UTILISATEURS POUR LES CULTURES *(continuer)*

CULTURES	Mauvaises herbes supprimées	Dose d'application de l'Herbicide SELECT 1EC	Observations
Anis (graine), nigelle, céleri (graine), coriandre du Mexique (graine), carvi commun, fenouil [fenouil et fenouil de Florence (graine)], baie de genévrier, livèche (graine) moutarde (graine), pavot (graine) et safran	Graminées indiquées sur l'étiquette. Consulter le tableau des mauvaises herbes/doses de cette étiquette.	0,38 L/ha	PÉRIODE D'APPLICATION: Appliquer l'Herbicide SELECT 1EC postlevée des mauvaises herbes et de la culture. Faire un maximum d'une application par année avec de l'équipement terrestre. Appliquer en un traitement généralisé dirigé vers le sol. Appliquer dans un volume de pulvérisation d'au moins 110 L/ha. Respecter un DAAR de 60 jours. Application terrestre seulement.
SARRASIN ¹	Graminées indiquées sur l'étiquette. Consulter le tableau des mauvaises herbes/taux de cette étiquette.	0,38 L/ha	PÉRIODE D'APPLICATION: Appliquer l'Herbicide SELECT 1EC postlevée des mauvaises herbes et la culture. Faire un maximum d'une application par année avec de l'équipement terrestre ou de l'équipement aérienne. Appliquer dans un volume de pulvérisation d'au moins 100 L/ha avec de l'équipement terrestre. Appliquer dans un volume de pulvérisation d'au moins 28 - 55 L/ha avec de l'équipement aérienne. Augmenter à 100 L/ha si la graminée ou de la culture devient dense. Respecter un DAAR de 60 jours.
HOUBLON	Graminées indiquées sur l'étiquette. Consulter le tableau des mauvaises herbes/doses de cette étiquette.	0,38 à 0,75 L/ha	PÉRIODE D'APPLICATION : Appliquer l'Herbicide SELECT 1EC postlevée des mauvaises herbes et de la culture. Faire un maximum d'une application par an avec de l'équipement terrestre. Appliquer en un traitement généralisé dirigé vers le sol. Appliquer dans un volume de pulvérisation d'au moins 110 L/ha. Respecter un DAAR de 21 jours. Application terrestre seulement.
FENUGREC	Graminées indiquées sur l'étiquette. Consulter le tableau des mauvaises herbes/doses de cette étiquette.	0,25 à 0,75 L/ha	PÉRIODE D'APPLICATION: Appliquer l'Herbicide SELECT 1EC postlevée, lorsque le fenugrec est au stade 3 à 5 feuilles. Faire un maximum d'une application par an avec de l'équipement terrestre. Appliquer dans un volume de pulvérisation d'au moins 100 L/ha. Respecter un DAAR de 30 jours pour les feuilles et les graines. Application terrestre seulement.
OIGNON SEC, BULBE D'ÉCHALOTES SÈCHES ET AIL	Graminées indiquées sur l'étiquette. Consulter le tableau des mauvaises herbes/doses de cette étiquette.	0,38 à 0,75 L/ha	PÉRIODE D'APPLICATION : Appliquer l'Herbicide SELECT 1EC postlevée, lorsque la culture est au stade 1 à 4 feuilles. Faire un maximum d'une application par an avec de l'équipement terrestre. Respecter un DAAR de 45 jours. Application terrestre seulement.

PROGRAMME D'EXTENSION DU PROFIL D'EMPLOI POUR USAGES LIMITÉS À LA DEMANDE DES UTILISATEURS POUR LES CULTURES *(continuer)*

	Mauvaises herbes	Dose d'application de l'Herbicide	
CULTURES	supprimées	SELECT 1EC	Observations
OIGNON VERT	Mauvaises herbes annuelles retrouvées sur l'étiquette de l'Herbicide SELECT 1EC.	0,38 à 0,75 L/ha	PÉRIODE D'APPLICATION : Appliquer l'Herbicide SELECT 1EC postlevée lorsque la culture est au stade 2 à 3 feuilles. Faire un maximum d'une application par saison, avec de l'équipement terrestre. Appliquer dans un volume de pulvérisation d'au moins 110 L/ha. Respecter un DAAR de 14 jours. Application terrestre seulement.
POIREAU	Mauvaises herbes annuelles retrouvées sur l'étiquette de l'Herbicide SELECT 1EC.	0,38 à 0,75 L/ha	PÉRIODE D'APPLICATION: Appliquer l'Herbicide SELECT 1EC postlevée au moins 2 semaines après le repiquage lorsque la culture est bien établie et a produit une nouvelle feuille entièrement déployée. Faire un maximum d'une application par saison, avec de l'équipement terrestre. Appliquer dans un volume de pulvérisation d'au moins 110 L/ha. Respecter un DAAR de 14 jours. Application terrestre seulement.
CARTHAME	Graminées indiquées sur l'étiquette de l'Herbicide SELECT 1EC. Consulter le tableau des mauvaises herbes/doses de cette étiquette.	0,38 à 0,75 L/ha	PÉRIODE D'APPLICATION : Appliquer l'Herbicide SELECT 1EC postlevée, lorsque le carthame est au stade 6 à 8 feuilles. Faire un maximum d'une application par an avec de l'équipement terrestre. Appliquer dans un volume de pulvérisation d'au moins 100 L d'eau/ha. Respecter un DAAR de 70 jours. Application terrestre seulement.
ÉPINARD	Graminées indiquées sur l'étiquette. Consulter le tableau des mauvaises herbes/doses de cette étiquette.	0,25 à 0,38 L/ha	PÉRIODE D'APPLICATION: Faire un maximum de deux applications par année à 14 jours d'intervalle, postlevée, avec de l'équipement terrestre, lorsque les graminées sont au stade 2 à 6 feuilles. Respecter un DAAR de 14 jours. Application terrestre seulement.
CANNEBERGE	Graminées indiquées sur l'étiquette. Consulter le tableau des mauvaises herbes/doses de cette étiquette.	0,38 à 0,75 L/ha	PÉRIODE D'APPLICATION: Appliquer l'Herbicide SELECT 1EC postlevée des mauvaises herbes et de la culture. Ne pas appliquer entre le stade de la crosse et la pleine floraison. Faire un maximum d'une application par année avec de l'équipement terrestre. Appliquer dans un volume de pulvérisation d'au moins 110 L d'eau/ha. Respecter un DAAR de 30 jours.
BETTERAVE POTAGÈRE (DE TABLE), PANAIS, CAROTTES, RADIS, RUTABAGA, CÉLERI-RAVE	Graminées indiquées sur l'étiquette. Consulter le tableau des mauvaises herbes/doses de cette étiquette.	0,38 à 0,75 L/ha	PÉRIODE D'APPLICATION: Appliquer l'Herbicide SELECT 1EC postlevée des mauvaises herbes et de la culture avec de l'équipement terrestre. Faire un maximum de deux applications par année. Si une autre application est nécessaire, prévoir au moins 14 jours entre la première et la seconde application. Ne pas appliquer plus de 0,75 L/ha (90 g m.a./ha) par an de croissance. Appliquer dans un volume de pulvérisation d'au moins 110 L/ha. Respecter un DAAR de 30 jours. Application terrestre seulement.

PROGRAMME D'EXTENSION DU PROFIL D'EMPLOI POUR USAGES LIMITÉS À LA DEMANDE DES UTILISATEURS POUR LES CULTURES (continuer)

CULTURES	Mauvaises herbes supprimées	Dose d'application de l'Herbicide SELECT 1EC	Observations
CHOU CHINOIS, CÉLERI¹	Graminées indiquées sur l'étiquette. Consulter le tableau des mauvaises herbes/taux de cette étiquette.	0,38 à 0,75 L/ha	PÉRIODE D'APPLICATION : Appliquer l'Herbicide SELECT 1EC après la levée des mauvaises herbes et la culture. Faire un maximum d'une application par année avec de l'équipement terrestre. Appliquer en un traitement généralisé dirigé vers le sol. Appliquer dans un volume de pulvérisation d'au moins 110 L/ha. Respecter un DAAR de 30 jours. Application terrestre seulement.

INSTRUCTIONS DE PULVÉRISATION:

APPLICATION TERRESTRE

Volume d'eau et pression de pulvérisation :

Pour une application terrestre, utiliser un pulvérisateur muni de buses à jet plat. Pour obtenir une couverture optimale, utiliser des buses inclinées vers l'avant à 45 degrés.

L'utilisation de buses à miroir ou à jet en cône creux n'est pas recommandée en raison d'une couverture inégale et inadéquate. Une pulvérisation uniforme complète de toute la surface foliaire des mauvaises herbes visées est nécessaire afin d'obtenir une suppression optimale des mauvaises herbes.

Bien nettoyer tous les filtres afin de prévenir l'obstruction des buses, surtout lorsque les volumes de pulvérisation sont de 55 à 110 L/ha.

Pour les applications terrestres, utiliser des volumes de pulvérisation variant de 55 à 225 L/ha et une pression minimale de 275 kPa. Pour traiter des populations élevées de mauvaises herbes ou lorsque le couvert végétal des cultures est dense, utiliser un volume de pulvérisation minimum de 110 L/ha et une pression de 275 à 425 kPa.

Pour les graines vertes ou sèches de légumineuses (sauf le soja) et les edamames, un volume de pulvérisation minimum de 110 L/ha est recommandé.

APPLICATION AÉRIENNE

Volume d'eau et pression de pulvérisation :

Appliquer l'Herbicide SELECT 1EC seul ou dans des mélanges en cuve (SEULEMENT avec les produits d'association recommandés homologués pour l'application aérienne) dans un volume de pulvérisation d'au moins 28 L/ha à une pression d'au moins 300 kPa.

Épandre seulement avec un avion ou un hélicoptère réglé et étalonné pour être utilisé dans les conditions atmosphériques de la région et selon les doses et directives figurant sur l'étiquette.

Les précautions à prendre ainsi que les directives et taux d'épandage à respecter sont propres au produit. Lire attentivement l'étiquette et s'assurer de bien la comprendre avant d'ouvrir le contenant. Utiliser seulement les quantités recommandées pour l'épandage aérien qui sont indiquées sur l'étiquette. Si, pour l'utilisation prévue du produit, aucun taux d'épandage aérien ne figure sur l'étiquette, on ne peut utiliser ce produit, et ce, quel que soit le type d'appareil aérien disponible.

S'assurer que l'épandage est uniforme. Afin d'éviter que le produit ne soit épandu de façon non uniforme (épandage en bandes, irrégulier ou double), utiliser des marqueurs appropriés.

Mises en garde concernant l'utilisation - Application aérienne

• Épandre seulement quand les conditions météorologiques à l'endroit traité permettent une couverture complète et uniforme de la culture visée. Les conditions favorables spécifiques à l'épandage aérien décrites dans le *Guide national d'apprentissage application de pesticides par aéronef* développé par le Comité fédéral, provincial et territorial sur la lutte antiparasitaire et les pesticides doivent être présentes.

Mise en garde concernant l'opérateur antiparasitaire -Application aérienne

- Ne pas permettre au pilote de mélanger les produits chimiques qui seront embarqués à bord de l'appareil. Il peut toutefois charger des produits chimiques prémélangés contenus dans un système fermé.
- Il serait préférable que le pilote puisse établir une communication à chaque emplacement traité au moment de l'épandage.
- Le personnel au sol de même que les personnes qui s'occupent du mélange et du chargement doivent porter des lunettes de protection ou un écran facial, un tablier de caoutchouc, des gants résistant aux produits chimiques, des bottes de caoutchouc, une chemise à manches longues et un pantalon long.
- Tout le personnel doit se laver les mains et le visage à grande eau avant de manger et de boire. Les vêtements de protection, le cockpit de l'avion et les cabines des véhicules doivent être décontaminés régulièrement.

Mises en garde propres au produit

 Lire attentivement l'étiquette au complet et bien la comprendre avant d'ouvrir le contenant. Pour toute question, appeler UPL AgroSolutions Canada Inc. au 1 800 438-6071. Pour obtenir des conseils techniques, contacter le distributeur ou un conseiller agricole provincial.

Application par pulvérisateur agricole: NE PAS appliquer ce produit lors de périodes de calme plat. Évitez d'appliquer ce produit lorsque les vents soufflent en rafales. NE PAS pulvériser en gouttelettes de taille inférieure au calibre moyen de la classification de l'American Society of Agricultural Engineers (ASAE S572.1). La hauteur de la rampe doit être de 60 cm ou moins au-dessus de la culture ou du sol.

Application par voie aérienne: NE PAS appliquer lors de périodes de calme plat. Évitez d'appliquer ce produit lorsque les vents soufflent en rafales. NE PAS appliquer lorsque le vent souffle à plus de 16 km/h à hauteur de vol au lieu de l'application. NE PAS appliquer lorsque la vitesse du vent est supérieure à 16 km/h à la hauteur de vol sur le site de l'application. NE PAS pulvériser en gouttelettes de taille inférieure au calibre moyen de la classification de l'American Society of Agricultural Engineers (ASAE S572.1). Réduire la dérive causée par les turbulences créées en bout d'aile de l'aéronef. L'espacement des buses le long de la rampe d'aspersion NE DOIT PAS dépasser 65 % de l'envergure des ailes ou du rotor.

Zones tampons de pulvérisation :

Une zone tampon de pulvérisation N'EST PAS requise pour :

• les utilisations faisant appel à un équipement d'application portatif permises sur la présente étiquette.

Les zones tampons de pulvérisation spécifiées dans le tableau ci-dessous sont requises entre le point d'application directe et la bordure sous le vent la plus rapprochée des habitats terrestres sensibles (tels que les prairies, les zones forestières, les plantations brise-vent, les boisés, les haies, les zones riveraines et les arbustes), des habitats d'eau douce sensibles (comme les lacs, les rivières, les marécages, les étangs, les fondrières des prairies, les criques, les marais, les ruisseaux, les réservoirs et les terres humides).

			Zone tampon de pulvérisation (mètres) requise pour la protection des :			
Méthode d'application	Culture	Habitats d'eau douce d'une profondeur de :		Habitats Terrestres		
		Moins de 1 m	Plus de 1 m	Terrestres		
Pulvérisateur agricole	Semis de luzerne, bleuet en corymbe, cerise (dou canneberge, carvi commun, ciboulette, coriandre fenugrec, oignon sec, bulbe d'échalote sèche, ca canola, carotte, lin (y compris les variétés à faible acide linolénique), pois des champs, houblon, len moutarde orientale (brune) (types condimentaire oléagineux), moutarde jaune, <i>Brassica carinata</i> , pterre, panais, radis, betterave potagère (de table) tournesol, céleri-rave, chou chinois, cèleri	1	1	2		
	Épinard, edamame, légumineuses à gousse comes (sous-groupe de cultures 6A), légumineuses vertes (sous-groupe de cultures 6B), haricot (<i>Lupinus</i> spp. spp., <i>Vigna</i> spp.), gourgane (fève des marais) (<i>Vicia</i> chiche, guar, dolique d'Égypte, prairie carnation (s vaches), pois cajan, certaines fines herbes et épica ciboulette, la coriandre et l'aneth), sarrasin	1	1	1		
	Canola, lin (y compris les variétés à faible teneur en acide linolénique), pois des champs, lentilles, pommes de terre, moutarde orientale (brune) (types condimentaire ou oléagineux), moutarde jaune, soja, tournesol, <i>Brassica carinata</i>	Voilure fixe	10	1	60	
Pulvérisation aérienne		Voilure tournante	10	1	50	
	Haricot (Lupinus spp., Phaseolus spp., Vigna spp.),	Voilure fixe	4	1	30	
	gourgane (fève des marais), pois chiche, guar, dolique d'Égypte, pois cajan, sarrasin	Voilure tournante	1	1	30	

Cerise (douce et acide) :

L'utilisation des méthodes ou d'équipement de pulvérisation suivants NE REQUIERT PAS une zone tampon de pulvérisation : pulvérisateur manuel ou à réservoir dorsal et traitement localisé, pulvérisateur intercalaire à écrans protecteurs ou capuchon faible garde au sol ou pulvérisateurs blindés qui assurent que la dérive de pulvérisation n'est pas en contact avec les fruits du verger ou le feuillage.

Lorsque les mélanges en cuve sont permis, consulter l'étiquette des produits d'association et respecter la zone tampon de pulvérisation la plus grande (la plus restrictive) indiquée pour chacun des produits utilisés dans le mélange en cuve, puis appliquer en utilisant le calibre de gouttelettes le plus gros (selon la classification de l'ASAE) parmi ceux indiqués sur l'étiquette des produits d'association.

Il est possible de modifier les zones tampons de pulvérisation associées à ce produit selon les conditions météorologiques et la configuration du matériel de pulvérisation en utilisant le calculateur de zone tampon de pulvérisation dans la section Pesticides du site Canada.ca.

RESTRICTIONS ET LIMITATIONS:

- 1. Utiliser seulement sur les cultures indiquées sur l'étiquette.
- 2. Un bon travail du sol est requis avant le semis dans un champ où l'on a cultivé des plantes fourragères ou des graminées l'année précédente.
- Prendre les précautions nécessaires afin d'éviter que les bandes de pulvérisation ne se chevauchent.
- 4. L'efficacité du traitement est réduite s'il pleut dans l'heure suivant l'application.
- Ne pas mélanger ni appliquer l'Herbicide SELECT 1EC avec tout autre adjuvant, pesticide ou engrais, sauf si on le recommande spécifiquement sur l'étiquette.
- 6. Attendre 4 jours entre un traitement avec l'Herbicide SELECT 1EC et l'application de tout autre produit agrochimique qui n'est pas recommandé sur l'étiquette dans les mélanges en cuve.
- 7. Ne pas appliquer plus de 0,75 L/ha (90 g m.a./ha) par an.
- 8. Après une application de l'Herbicide SELECT 1EC, ne pas faire paître les animaux ni les nourrir avec du fourrage vert avant que l'intervalle de temps approprié, tel qu'indiqué dans le tableau des recommandations sur les cultures, ne se soit écoulé. Ne pas faucher comme fourrage les récoltes traitées avant que l'intervalle de temps approprié, tel qu'indiqué dans le tableau des recommandations sur les cultures, ne se soit écoulé.
- 9. L'Herbicide SELECT 1EC peut être appliqué par voie aérienne sur certaines cultures mentionnées dans la présente étiquette.
- NE PAS retourner ni permettre le retour des travailleurs dans la zone traitée durant le délai de sécurité (DS) de 12 heures.

RECOMMANDATIONS SUR LA GESTION DE LA RÉSISTANCE :

Aux fins de la gestion de la résistance, il importe de noter que l'Herbicide SELECT 1EC est un herbicide du groupe 1. Toute population de mauvaises herbes peut renfermer ou former des plantes naturellement résistantes à l'Herbicide SELECT 1EC et à d'autres herbicides du groupe 1. Les biotypes résistants peuvent finir par prédominer au sein de la population si ces herbicides sont utilisés de façon répétée dans un champ. Il peut exister d'autres mécanismes de résistance sans lien avec le site ou le mode d'action, mais qui sont spécifiques à des composés chimiques, comme un métabolisme accru. Il est recommandé de suivre des stratégies appropriées de gestion de la résistance.

Pour retarder l'acquisition de la résistance aux herbicides :

- Dans la mesure du possible, alterner l'Herbicide SELECT 1EC ou les autres herbicides du groupe 1 au cours d'une seule saison de croissance ou entre les saisons de croissance avec des herbicides appartenant à des groupes différents capables de supprimer les mêmes mauvaises herbes au champ.
- Utiliser des mélanges en cuve contenant des herbicides provenant d'un groupe différent, si cet emploi est permis. Pour retarder l'acquisition de la résistance, le composé du mélange le moins susceptible de créer une résistance devrait supprimer la ou les mauvaises herbes ciblées aussi efficacement que le composé du mélange le plus susceptible de créer une résistance.
- Utiliser les herbicides dans le cadre d'un programme de lutte intégrée comprenant des inspections sur le terrain, des relevés d'utilisations antérieures de pesticides et de la rotation des cultures et faisant place à la possibilité d'intégrer des pratiques de labour (ou d'autres méthodes mécaniques) ou des pratiques de lutte culturale (par exemple, augmentation de la densité des plantules; application d'engrais au moment propice et au moyen d'une méthode précise pour favoriser la croissance de la culture plutôt que celle des mauvaises herbes) ou biologique (recours à des cultures ou à des variétés de végétaux qui entrent en compétition avec les mauvaises herbes) et d'autres pratiques de suppression chimique.
- Inspecter les populations de mauvaises herbes traitées pour y découvrir les signes de l'acquisition d'une résistance (par exemple, une seule des espèces de mauvaises herbes indiquées sur l'étiquette n'a pas été supprimée). En présence de signes attestant une résistance potentielle, empêcher la production des graines de mauvaises herbes sur le site touché en utilisant éventuellement un autre herbicide appartenant à un groupe différent. Empêcher la propagation des mauvaises herbes résistantes d'un champ à l'autre en nettoyant le matériel de labour et de récolte et en utilisant des semences non contaminées.
- Faire analyser les graines de mauvaises herbes potentiellement résistantes par un laboratoire qualifié afin de confirmer leur résistance et d'opter pour un autre herbicide.
- Pour des cultures précises ou des biotypes de mauvaises herbes précis, s'adresser au spécialiste local des interventions sur le terrain ou à un conseiller agréé pour toute autre recommandation relative à la gestion de la résistance aux pesticides ou encore à la lutte intégrée contre les mauvaises herbes.
- Pour obtenir davantage d'information ou pour signaler des cas possibles de résistance, communiquer avec UPL AgroSolutions Canada Inc. au 1-800-438-6071.

AVIS À L'UTILISATEUR: Ce produit antiparasitaire doit être employé strictement selon le mode d'emploi qui figure sur la présente étiquette. L'emploi non conforme à ce mode d'emploi constitue une infraction à la *Loi sur les produits antiparasitaires*.

UPL, le logo d'UPL, SELECT et INTERLINE sont des marques déposées d'une société du groupe UPL Corporation Limited.

©/TM Tous les autres produits mentionnés sont des marques déposées ou de commerce de leurs fabricants respectifs.

©2023 Société du groupe UPL Corporation Limited

PMRA20231124-11033-121923